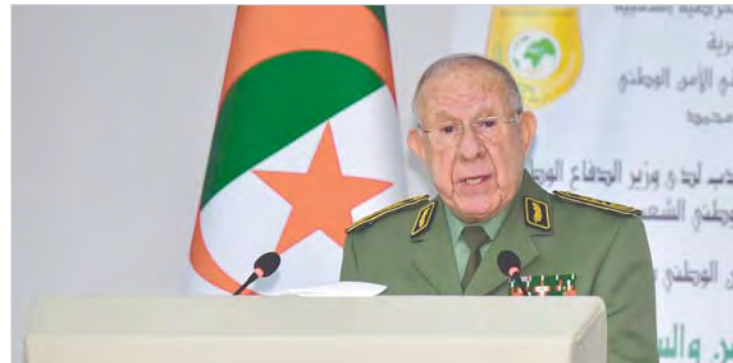


ÉQUATION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PAIX EN AFRIQUE

# Chanegriha pointe des agendas étrangers

■ PAGE 2



# Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

MARDI 5 MAI 2026 - 18 DHOU EL QIÏDA 1447  
N°8851 - PRIX 10 DA

LUTTE CONTRE  
LE BLANCHIMENT D'ARGENT  
**LA BA DURCIT  
LES RÈGLES  
DE CONNAISSANCE  
DU CLIENT**

■ PAGE 4

JOURNÉE MONDIALE DE LA PRESSE

# LE PRÉSIDENT TEBBOUNE HONORE LA CORPORATION



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse. La rencontre s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du gouvernement, des responsables d'organismes nationaux et d'établissements médiatiques, de journalistes et des représentants de la presse étrangère accréditée en Algérie. ■ LIRE EN PAGE 3

8<sup>e</sup> ÉDITION DE LA FOIRE DES PRODUITS ET DES SERVICES ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

## Un rendez-vous commercial devenu incontournable

■ PAGE 11



CENTRE ANTICANCER  
DANS CHAQUE WILAYA  
**Une annonce  
saluée par  
les professionnels**

■ PAGE 7

ÉQUATION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PAIX EN AFRIQUE

# Chanegriha pointe des agendas étrangers

**C'**est le constat établi hier à Alger par le général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP). Présidant, au Cercle national de l'Armée à Béni-Messous, l'ouverture des travaux d'un séminaire national intitulé : «L'approche algérienne pour la construction de la sécurité et de la paix en Afrique», Chanegriha a mis le doigt sur la plaie qui ronge l'Afrique, théâtre de conflits et de zones d'insécurité alimentés par des calculs de forces étrangères.

Ce séminaire a été rehaussé de la présence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, du secrétaire général de la présidence de la République, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement et de conseillers de la présidence de la République, selon un communiqué du ministère de la défense nationale (MDN). Étaient également présents, le général de corps d'armée, commandant des Forces terrestres, des commandants de Forces et de la Garde Républicaine, du directeur de Cabinet auprès du ministre de la Défense nationale, du commandant de la Gendarmerie nationale, du commandant de la 1<sup>re</sup> Région Militaire, des chefs de départements, du contrôleur général de l'Armée, des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire, ainsi que de hauts fonctionnaires et d'experts.

Dans son allocution, Chanegriha a indiqué que les crises qui couvent dans plusieurs contrées du continent africain ne sont pas exclusivement la cause de facteurs internes. «Les crises sécuritaires en Afrique ne résultent plus seulement de facteurs internes, mais sont désormais façonnées par des agendas extérieurs qui ont transformé certaines crises africaines en des arènes ouvertes pour la recomposition des équilibres des forces et d'influence», a affirmé le général de corps d'armée. Dans son argumentaire, il a relevé que dans ces crises sécuritaires, «se croisent des considérations de puissances, de ressources et de positions stratégiques dans un affrontement silencieux dans son apparence, profond dans ses enjeux et multidimensionnel dans ses outils».

Et d'expliquer, ensuite, que ce paysage se complique davantage dans les zones à haute sensibilité géopolitique, où des acteurs extérieurs instrumentalisent les conflits internes pour exploiter la fragilité structurelle des États et ce qu'elle induit en clivages politiques, afin de remodeler les réalités, que ce soit par la création d'entités parallèles, ou en attisant des desseins séparatistes, ou encore en conférant une légitimité au fait accompli, dépourvu de tout consensus national ou régional.

**LES INGÉRENCES EXTERNES NE SONT PAS ÉTRANGÈRES À LA PROLIFÉRATION ET LA PERSISTANCE DE L'INSÉCURITÉ EN AFRIQUE. Pire, des agendas étrangers ont façonné des crises en territoires africains pour en faire des espaces des enjeux de puissance et d'influence au détriment des Africains.**



Le général d'armée a indiqué, par la même occasion, que «la proposition de l'approche algérienne que le séminaire vise à élaborer s'inscrit pleinement dans les orientations majeures de la politique étrangère algérienne, notamment dans sa dimension africaine», selon la même source.

#### APPROCHE ALGÉRIENNE

«Dans ce contexte, nous cherchons, à travers ce séminaire, à définir les grandes lignes d'une proposition d'approche algérienne pour l'architecture de la paix et de la sécurité en Afrique, fondée sur des principes clairs et une vision cohérente et intégrée des relations africaines», a souligné le général d'armée. Il a relevé, à cet effet, que «cette démarche s'inscrit pleine-

ment dans les orientations majeures de la politique étrangère algérienne, notamment dans sa dimension africaine, telles que soulignées par M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, portant sur la nécessité d'établir des partenariats équilibrés, de promouvoir l'action africaine commune, de rejeter les solutions imposées de l'extérieur, de privilégier le dialogue et de respecter la souveraineté des États».

Il a indiqué que «partant de cette conception globale, l'Algérie insiste constamment sur la responsabilité des États africains de renforcer les fondements de leur puissance nationale et de consolider leur immunité souveraine».

Objectif recherché : contribuer collectivement à la construction d'un espace africain sûr et stable, fondé sur le respect mutuel, la solidarité, ainsi que des relations inter-étatiques mutuellement bénéfiques, loin de la logique de la dépendance ou de la subordination, a-t-il insisté.

Après l'allocution du général d'armée Saïd Chanegriha, des conférences ont été animées par des spécialistes et des chercheurs au cours desquelles ont été abordés et décortiqués les différents défis sécuritaires auxquels le continent africain est confronté. Les intervenants ont aussi abordé les contours de la proposition d'approche algérienne pour l'architecture de la paix et de la sécurité en Afrique.

«Les interventions ont été ponc-

tuées par les débats et les contributions des professeurs et des cadres, qui ont présenté des perspectives et des idées qui ont enrichi les activités et les recommandations du séminaire», selon le communiqué du MDN.

#### L'ENGAGEMENT AFRICAIN DE L'ALGÉRIE

En décembre 2025, et à la clôture du 12<sup>e</sup> séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, consacré au processus d'Oran, l'Algérie a insisté sur le grand mal que font les ingérences étrangères sur le continent africain. En effet, il ne fait point de doute que les ingérences étrangères dominent de nombreux foyers de crise et de conflit, à tel point que les leviers de règlement se retrouvent trop souvent entre les mains d'acteurs extérieurs plutôt qu'entre celles de ceux qui sont chez eux, sur leur sol, et qui devraient exercer pleinement leur souveraineté.

Face à cette situation, le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, a salué les conclusions issues des débats, qui convergent vers la nécessité de repositionner l'Union africaine comme «acteur central» de la prévention des crises et du règlement des conflits. Le principe des «solutions africaines aux problèmes africains», longtemps perçu comme un horizon souhaitable, doit désormais, a-t-il affirmé, être considéré comme «un choix stratégique» destiné à protéger le continent des polarisations internationales «aventureuses», génératrices de nouvelles tensions.

Depuis son indépendance, l'Algérie a toujours placé l'Afrique au cœur de sa politique étrangère. Son engagement en faveur des causes justes et son rôle médiateur dans plusieurs crises régionales lui ont valu une crédibilité incontestable. En janvier dernier, lors de sa présidence du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Algérie avait mis en avant les défis africains, portant haut la voix du continent sur des questions cruciales comme la lutte contre le terrorisme et la résolution des conflits.

Sous la direction du président Tebboune, l'Algérie a renforcé son action multilatérale, défendant une approche globale associant sécurité et développement. «L'Afrique ne fait pas face à une menace locale, mais à une menace mondiale qui dépasse les frontières», a rappelé Ahmed Attaf lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à la lutte antiterroriste. Cette vision, inspirée de l'expérience algérienne dans la lutte contre l'extrémisme violent, a été largement saluée par les pays africains.

Et l'insistance de l'Algérie à combattre les ingérences étrangères en Afrique émane de cette conviction du mal généré par cette réalité qui fait de l'Afrique un terrain pour les enjeux de puissance et d'influence.

■ Amirouche Yazid

Horizons

Quotidien d'information  
édité par la SPA HORIZONS  
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
NADIA KERRAZ

HORIZONS  
SUR INTERNET :  
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION  
20, rue de la Liberté - Alger  
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12  
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz  
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél. : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EUURL Kerboua : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 10700 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

## JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

# Le président Tebboune honore la corporation

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au Centre international des conférences Abdellatif-Rahal à Alger, la cérémonie commémorative de la Journée mondiale de la liberté de la presse.**

**A**utour d'un déjeuner en leur honneur, les représentants de la corporation médiatique, femmes et hommes de presse nationaux et correspondants étrangers accrédités, ont écouté le discours du ministre de la Communication, Zouhir Bouamama, qui a dressé un état des lieux complet du secteur et réaffirmé les orientations stratégiques de la politique gouvernementale en matière d'information. L'événement s'est déroulé en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement, de responsables d'institutions nationales, de professionnels des médias et de représentants de la presse étrangère. Dans une allocution riche et détaillée, prononcée devant le chef de l'État, le ministre a salué les efforts continus de la famille médiatique qui ne cesse de renforcer son rôle dans l'accompagnement de la marche du développement national global que conduit le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et dans le renforcement des piliers de la conscience nationale, l'éclairage de l'opinion publique et la protection du pays.

Il a précisé que son département œuvre à hisser le paysage médiatique national à des niveaux d'excellence lui permettant de contribuer activement à cette dynamique, tout en consolidant les fondements de la stabilité, de la sécurité et du développement du pays. Le ministre a exprimé sa gratitude pour le soutien constant du chef de l'État aux femmes et hommes des médias, lesquels accompagnent les efforts de l'État pour concrétiser les réussites et relever les défis, notamment ceux liés à la mise en lumière des grandes

réalisations nationales à l'intérieur comme à l'extérieur, et à ce que l'Algérie nouvelle et victorieuse est capable d'accomplir. Il a également salué leur engagement face aux campagnes de désinformation, mobilisant la parole, l'image et la voix pour défendre l'Algérie et ses intérêts suprêmes.

Le ministre a souligné l'attention particulière accordée par le président Tebboune au renforcement du lien indissociable entre la liberté de la presse, en tant que droit de l'homme et liberté fondamentale à préserver continuellement, et la responsabilité dans le respect du professionnalisme et de la déontologie de la profession, qui protègent les journalistes de tous les excès et dérives. Il a mis en avant les efforts déployés par le chef de l'État pour soutenir et garantir la liberté d'expression et élargir son champ d'action, de manière à offrir davantage d'espace à cette liberté, loin de toute pression ou restriction, sauf ce qu'impose la déontologie, exigent les lois, commandent le respect des constantes nationales, les impératifs de la sécurité nationale et les intérêts suprêmes du pays.

### UN PILIER ESSENTIEL DE LA CONSTRUCTION DÉMOCRATIQUE

Bouamama a réaffirmé que la liberté de la presse n'est pas seulement un droit fondamental du journaliste, mais aussi un pilier essentiel de la construction démocratique, un fondement important pour renforcer les bases de l'édifice institutionnel, et une garantie réelle pour une société dynamique, attachée à ses valeurs, ouverte sur le monde et en phase avec son époque. S'adressant directement au président de la République, Bouamama a indiqué que, dans le cadre du parcours national pour approfondir les réformes



engagées dans le secteur de la communication, son département œuvre, sous la direction éclairée du chef de l'État, à traduire efficacement sur le terrain les nouvelles avancées contenues dans les lois encadrant l'espace médiatique, afin de garantir l'approfondissement d'une pratique professionnelle libre et responsable, renforçant ainsi le droit constitutionnel du citoyen à une information nationale professionnelle et crédible. Le ministre a évoqué les efforts déployés par le secteur pour achever le parcours du cadre juridique et réglementaire, par la promulgation des textes que le président de la République a ordonné de finaliser, relatifs à la profession de journaliste et aux professions connexes, ainsi que par l'installation des organes de régulation concernés et du Conseil supérieur de la déontologie et de l'éthique de la profession de journaliste. Il a par ailleurs mis en avant les efforts consentis en matière de for-

mation continue des journalistes afin de développer leurs capacités et de maîtriser les technologies de l'intelligence artificielle.

### RENFORCER LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Il a précisé que la réflexion en cours sur l'adoption d'une nouvelle approche pour renforcer une communication institutionnelle efficace, moderne, proactive, adaptée aux transformations numériques et répondant aux exigences du service public, confirme la vision stratégique du secteur fondée sur la capacité des institutions de l'État à renforcer leur partenariat avec les médias nationaux. Cette démarche garantit selon lui le droit du citoyen à l'accès à une information fiable et positionne simultanément les médias nationaux comme acteurs centraux dans la bataille de la conscience.

À cette occasion, le ministre a affirmé que l'Algérie célèbre, à

l'instar des pays du monde, cette journée, fière des grandes étapes franchies par la presse nationale tout au long d'un parcours riche en réalisations et en défis, où les journalistes algériens ont vécu toutes les périodes traversées par le pays, ont mené avec leurs compatriotes loyaux toutes ses grandes batailles et ont contribué à la réalisation de ses victoires.

Enfin, Bouamama a adressé ses remerciements et sa gratitude aux membres de la famille des médias nationaux, qui se sont dressés avec honneur et dignité sur le front de la lutte contre le terrorisme et l'obscurantisme ayant ciblé l'État national et ses institutions. Il a rendu un hommage appuyé aux âmes des martyrs du devoir, tombés pour que l'Algérie reste debout et fière, et qui ont offert avec courage et bravoure une grande leçon de patriotisme à tous les ennemis de l'Algérie.

■ Karima Alloun

## Médias : formation, droits et valorisation des journalistes

Le 3 mai est bien plus qu'une date dans le calendrier médiatique. C'est une occasion renouvelée de mesurer le chemin parcouru et de réaffirmer les engagements en faveur d'une presse libre, professionnelle et responsable. En Algérie, cette journée résonne avec une signification particulière : celle d'un État qui a fait de la presse nationale un levier stratégique du développement et de la souveraineté. Journalistes et directeurs de journaux ont accepté de livrer leur regard sur les acquis engrangés et les chantiers qui restent ouverts.

Brahim Takhroubt, PDG du journal El Moudjahid, ne tarit pas d'éloges sur l'intérêt que les pouvoirs publics accordent à la presse. «Ce n'est pas que des paroles ou des déclarations publiques.

C'est une conviction profonde et sincère du président de la République, que l'on voit se traduire concrètement dans les réformes engagées», a-t-il affirmé. Assurant que les acquis sont là, visibles et tangibles, il évoque les réformes législatives progressives, la création d'autorités de régulation, l'installation prochaine du Conseil d'éthique et de déontologie, les rencontres périodiques du président de la République avec la presse nationale pour décrypter l'actualité et éclairer l'opinion publique. Autant de jalons qui dessinent, pas à pas, le visage d'un paysage médiatique modernisé et mieux encadré.

### LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, PILIER DÉMOCRATIQUE

Toutefois, pour le PDG d'El Moudjahid, consolider ces acquis passe impérativement par un investissement massif dans la ressource humaine. «Tout ce qui a été réalisé en matière



de cadre juridique, de soutien économique et d'équipement est précieux et nécessaire. Mais le véritable bouclier de notre profession, celui qui nous protégera durablement, c'est la formation continue des journalistes». Concernant l'environnement médiatique mondial traversé par les fake news et les campagnes de désinformation orchestrées depuis l'étranger, Brahim Takhroubt est catégorique : «Pour défendre notre pays et protéger nos citoyens, il faut des journalistes professionnels, aguerris, formés aux exigences de l'information moderne. C'est notre meilleure réponse aux

menaces qui visent l'Algérie», soutient-il.

Tahar Kaïdi, journaliste à El Moudjahid, inscrit, lui, cette journée dans une perspective plus large. «L'existence d'une presse libre et indépendante demeure une condition sine qua non pour l'exercice des droits et libertés, et pour la préservation de la richesse et de la diversité des opinions au sein d'un espace public structuré autour des principes fondamentaux de la démocratie.»

Pour Slimane Abdouche, président de l'Association nationale des journalistes algériens (ONJA), la liberté d'expression et le

journalisme responsable sont les véritables garanties du développement durable et d'une société moderne et dynamique. L'association appelle, en vue de lutter contre la désinformation visant à déstabiliser l'Algérie, tous les journalistes à respecter la déontologie et à vérifier leurs sources. La priorité pour l'ONJA est l'amélioration de la situation socio-professionnelles des journalistes, tout en insistant sur l'importance d'assurer une protection sociale adéquate. De même que l'ONJA estime qu'il ne saurait y avoir de professionnalisme sans formation. En cette journée de la liberté de la presse, Slimane Abdouche rappelle que les journalistes algériens forment une seule famille professionnelle.

### AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXERCICE, UNE PRIORITÉ PARTAGÉE

Kamel Amarni, rédacteur en chef du Soir d'Algérie et secrétaire général du Syndicat national des journalistes (SNJ), reconnaît les avancées accomplies, tout en appelant à poursuivre l'effort. «L'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics à la presse est réel et nous le saluons. Il faut maintenant veiller à ce que cet élan se traduise pleinement sur le terrain, dans les conditions quotidiennes d'exercice du métier». Il plaide notamment pour l'institution d'un statut particulier des journalistes, rappelant que les droits sociaux de la profession constituent un fondement sur lequel ne saurait transiger aucun organe de presse. «Un journaliste qui travaille dans la sérénité, qui bénéficie de ses droits, est un journaliste qui peut se consacrer pleinement à sa mission d'information. C'est là l'enjeu véritable.»

■ Samira Azzegag

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

## La BA durcit les règles de connaissance du client

**LA BANQUE D'ALGÉRIE A INSTRUIT LES BANQUES, établissements financiers et services financiers d'Algérie Poste de renforcer la connaissance du profil de leurs clients, une démarche qui s'inscrit dans le cadre du durcissement des mécanismes de lutte contre le blanchiment d'argent et les crimes financiers.**

L'instruction définit la procédure de connaissance du client ou KYC (Ndlr, Know Your Customer, ou «Connaitre son client»). Dans le souci d'améliorer la transparence et la gouvernance financière, les institutions de la place financière devront donc agir, selon l'instruction de la Banque d'Algérie, sur trois piliers essentiels, à savoir l'analyse des risques, la surveillance des transactions et le signalement de toute opération suspecte.

La démarche de la Banque d'Algérie intervient au moment où les pouvoirs publics ont engagé une batterie de mesures pour sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), une organisation internationale qui fixe des normes pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Une position peu confortable pour un pays comme l'Algérie qui ambitionne à la fois de donner une impulsion à ses exportations et de booster les investissements étrangers. Sachant que le classement du Gafi impose un contrôle plus strict et implique une méfiance des banques internationales, et par conséquent un ralentissement des investissements étrangers et une dif-

ficulté dans les transferts d'argent. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'a d'ailleurs évoqué lors de son entrevue avec la presse, diffusée samedi dernier, affichant son optimisme quant à une sortie imminente de cette catégorie, qui classe les pays comme coopératifs mais à risque. Et l'instruction de la Banque d'Algérie renforce cette démarche. Aussi, toute demande de création de compte doit être examinée rigoureusement, voire même passer au peigne fin, qu'il s'agisse d'un client habituel, nouveau ou occasionnel.

**ÉTABLIR LE PROFIL DE RISQUE**

Cette mesure est également applicable à tout mandataire agissant au nom du client et au bénéficiaire effectif. Le document signé par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohammed Lamine Lebbou, indique que les assujettis «peuvent, dans les limites fixées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, appliquer des mesures d'identification et de vérification plus consistantes, adaptées à leur spécificité, à la nature de leur activité et à leur taille».

Cette opération devra «procéder préalablement à toute entrée en relation d'affaires et pendant toute la durée de la relation d'affaires et lors d'une opération occasionnelle, à



l'identification et à la vérification de l'identité du client», souligne le document dans son article 4. La procédure d'identification et de vérification doit permettre, notamment d'établir l'identité et l'adresse du client, de son représentant légal, et le cas échéant, des bénéficiaires effectifs, le profil client ainsi que l'objet et la nature envisagés de la relation d'affaires ou de l'opération occa-

sionnelle. In fine, il s'agit d'établir le profil de risque. La haute autorité monétaire précise également que les diligences d'identification et de vérification de l'identité du client doivent être mises en œuvre dans le cadre d'une approche fondée sur les risques, tenant compte du profil des clients, des produits et services, des canaux de distribution et des zones géographiques. «A cet effet, les

assujettis doivent identifier, évaluer, comprendre et atténuer les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive», a souligné la Banque d'Algérie dans son instruction, précisant que cette identification client a pris effet depuis le 30 avril dernier.

■ Wassila Ould Hamouda

## RÉGULARISATION FISCALE

## Les opérateurs économiques invités à saisir l'opportunité

La Chambre de commerce et d'industrie «Biban» de Bordj Bou Arreridj a abrité, hier, une journée d'information et de sensibilisation consacrée aux mesures fiscales prévues dans la loi de finances 2026, notamment les articles 93 et 122 relatifs à la régularisation volontaire de la situation fiscale ainsi qu'à l'annulation et à l'effacement des dettes fiscales.

Dans une déclaration à l'APS, le secrétaire général de la Chambre, Meftah Rezik, a précisé que cette rencontre, organisée en coordination avec la direction des impôts, s'inscrit dans le cadre de la «diffusion de la culture fiscale et du rapprochement des textes juridiques des opérateurs économiques, afin de leur permettre de bénéficier des nouvelles facilités». Il a ajouté que cette initiative a offert aux opérateurs économiques l'occasion de soulever leurs préoccupations de terrain et d'échanger des expériences, ce qui contribue à renforcer l'application de ces mesures et à favoriser l'intégration des activités non déclarées dans l'économie formelle. De son côté, le sous-directeur du recouvrement à la direction locale des impôts, Abdelkrim Mabarkia, a indiqué que l'article 93 de la loi de finances 2026 permet la régularisation fiscale automatique et volontaire des montants non déclarés, en les soumettant à un impôt libérateur unique fixé à 8%, sans application de sanctions fiscales. Il a également précisé que l'article 122 de la même loi pré-



voit l'annulation totale des dettes non recouvrées datant de 2011 et antérieures, ainsi que l'exonération des pénalités de retard pour les dettes enregistrées entre 2012 et le 31 décembre 2025, avec la possibilité de régler ces dettes en une seule fois ou par versements échelonnés. Des intervenants lors de cette rencontre ont souligné que ces mesures visent à renforcer la conformité fiscale et à élargir l'assiette fiscale, appelant à intensifier ce type d'actions de sensibilisation afin de garantir une plus large adhésion des opérateurs économiques. Au-delà de l'aspect purement fiscal, cette démarche s'inscrit dans une logique économique plus globale. Il s'agit d'encourager la transparence, réduire l'économie informelle et renforcer la confiance entre les opérateurs économiques et l'administration. Les autorités fiscales y voient égale-

ment un levier pour dynamiser l'investissement et sécuriser les flux financiers. Il est aussi question de moderniser le système fiscal, améliorer le recouvrement et instaurer une relation plus équilibrée entre l'administration et le contribuable.

La démarche marque également une volonté d'assainissement progressif du tissu économique, dans un contexte où la formalisation des activités demeure un enjeu central pour la croissance. Et pour inciter les opérateurs à faire le pas, le dispositif prévoit une procédure simplifiée de déclaration, accompagnée du paiement immédiat de l'impôt unique. Une fois cette régularisation effectuée, le contribuable est libéré de toute obligation fiscale antérieure liée aux montants déclarés, ainsi que des poursuites y afférentes.

■ M. B./APS

## ACTIVITÉS COMMERCIALES

## Vers une mise en conformité avec les référentiels internationaux

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présenté, hier à Alger, le texte de loi modifiant et complétant la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales devant la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation. La ministre a précisé que ce texte vise à asseoir les fondements d'une économie nationale moderne, diversifiée et capable de suivre les transformations accélérées et de répondre aux aspirations du citoyen dans un cadre de transparence, d'efficacité et de compétitivité, tout en renforçant la performance de l'action publique. Le texte de loi constitue également une pierre angulaire dans un processus de réforme global engagé par l'État pour moderniser l'arsenal législatif et économique, tout en garantissant son adéquation avec les mutations profondes que connaît l'économie nationale et l'évolution accélérée des modèles des affaires, outre les engagements internationaux de l'Algérie, ce qui exige l'adaptation des lois aux exigences de l'étape actuelle afin d'en renforcer l'efficacité. Ce texte de loi, adopté mercredi dernier par les députés, vise à renforcer la conformité aux référentiels internationaux en la matière, notamment la norme 24 relative à la transparence des informations de base concernant les sociétés commerciales et les données liées à leurs bénéficiaires effectifs, tout en consacrant les principes de transparence et d'efficacité dans les transactions commerciales. Il tend également à renforcer l'efficacité des mécanismes de régulation et de contrôle et à prémunir l'économie nationale contre les différentes formes de dérives financières, de manière à consolider les piliers de la confiance et à promouvoir les fondements du développement durable, a indiqué M<sup>me</sup> Abdellatif, soulignant que le texte porte, dans son essence, «un message de construction d'un environnement économique capable d'attirer l'investissement, de créer de la richesse et des emplois, en harmonie avec les principes d'intégrité et de confiance, et conformément aux normes internationales». Le texte comprend une série de mesures visant à simplifier les procédures administratives et à améliorer le climat des affaires, notamment celles relatives à l'obligation de mise à jour des données du registre du commerce par les commerçants dans des délais déterminés (ne dépassant pas un mois). Il prévoit également l'élargissement de l'éventail des infractions entraînant l'interdiction d'immatriculation au registre du commerce pour inclure la fraude fiscale, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le sabotage. Il instaure en outre des amendes financières progressives proportionnelles à la nature des infractions, afin de garantir une application correcte des dispositions de la loi dans un cadre de justice et d'équité, ainsi que le renforcement du rôle du guichet unique pour instaurer un environnement des affaires plus flexible et attractif.

■ R. N.

## SANTÉ ET INNOVATION L'USTO et le CHU d'Oran renforcent leur partenariat

Une convention-cadre de coopération a été signée, hier, entre l'université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf d'Oran (USTO-MB) et le Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) Dr Benzerdjeb, visant à renforcer les liens entre les deux institutions dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Intervenant à cette occasion, le recteur de l'USTO-MB, le Pr Hamou Ahmed, a souligné que cette convention constitue «une étape importante» dans le développement des relations entre l'université et le secteur hospitalier. Elle permettra, a-t-il précisé, de consolider la coopération dans des domaines stratégiques, tels que la biologie, l'informatique, l'intelligence artificielle et la médecine. Il a également mis en avant la volonté commune des deux institutions de mutualiser leurs compétences et leurs ressources afin de relever les défis actuels et futurs du secteur de la santé, tout en offrant aux étudiants, enseignants et chercheurs un cadre propice à l'excellence, à l'innovation et à la créativité. De son côté, le représentant du CHU d'Oran, le Pr Nazim Karti, a indiqué que cette convention s'articule autour de plusieurs axes majeurs, notamment la formation des étudiants, enseignants, ingénieurs et personnels hospitaliers, ainsi que le développement de projets conjoints de recherche scientifique et de transfert technologique. Il a aussi insisté sur l'importance de l'échange d'expertises, de connaissances et de données entre les deux institutions, ainsi que sur l'organisation de manifestations scientifiques telles que les séminaires, les colloques, les conférences et les journées d'étude, destinées à promouvoir le partage du savoir et l'innovation. Le même responsable a souligné que cette collaboration permettra également le développement d'outils et d'applications technologiques au service du secteur de la santé, notamment des bases de données, des systèmes d'aide à la décision et des solutions d'analyses et de traitement des données, contribuant ainsi à améliorer la prise en charge des patients. Le vice-recteur de l'USTO-MB, le Pr Redouane Tlemçani, a, pour sa part, mis en exergue l'apport des expertises nationales et internationales dont disposent les deux institutions, estimant que cette complémentarité constitue un levier essentiel pour la réussite de ce partenariat. Il a par ailleurs souligné que cette convention contribuera à encourager la création de start-up issues de l'Université algérienne, favorisant ainsi le développement de solutions technologiques locales et la réduction de la dépendance à l'étranger en matière d'outils et d'innovations médicales.

■ R. N.

## SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT UNIVERSITAIRE

# Un nouveau système mis en place

**LE COMITÉ NATIONAL de coordination et de suivi de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire a fait part de la mise en place d'un nouveau système qualitatif et intégré de suivi et d'évaluation des porteurs d'idées et de projets.**

Le nouveau dispositif qui sera lancé prochainement est constitué de trois manuels de référence structurés, conçus selon une approche moderne fondée sur le suivi continu, l'évaluation objective et l'orientation des parcours vers l'excellence. Il s'agit du manuel de l'étudiant entrepreneur, du manuel de l'étudiant innovateur et celui de l'étudiant innovateur-inventeur. Le premier est un guide pratique pour encadrer les étudiants dans leur parcours de création d'entreprise, de la phase formation à la concrétisation du projet sur le terrain, englobant encadrement et accompagnement dans l'élaboration du business plan et dans la création d'une microentreprise. Le deuxième est un outil stratégique pour accompagner la transformation des idées et des projets innovants des étudiants en start-up à valeur économique, comprenant l'évaluation de la qualité de l'idée et de l'innovation, le suivi du développement du prototype et la concrétisation de l'idée en start-up. Quant au troisième manuel, il se déploie comme un mécanisme spécialisé pour le suivi et l'évaluation des projets à caractère exclusivement innovant, en mettant l'accent sur la protection de la propriété intellectuelle et la valorisation des résultats de la recherche scientifique. Ce mécanisme consiste également en une formation sur la propriété intellectuelle, sur les procédures de dépôt d'une demande de brevet et en un accompagnement dans la protection juridique et dans la conversion de l'innovation en produit ou en entreprise. L'objectif de cette initiative, indique le Comité, c'est de mieux orienter les étudiants vers le monde de l'entrepreneuriat et de l'innovation, de relier davantage la formation à la réalité économique et innovante, d'ancrer les normes de qualité et de renforcer la culture de la performance et de l'excellence. Selon le Dr Abderrezak Merouane, membre de ce comité, ces manuels, en cours de conception, seront effectifs à partir du mois de juillet, soutenus par des guides d'utilisation et de mécanismes de mise en œuvre sur le terrain.

Pour l'expert en entrepreneuriat et en nouvelles technologies, Amine Bennacef, cette initiative va dans le bon sens, du



moment qu'elle répond à un véritable besoin, à savoir la structuration du parcours entrepreneurial des étudiants.

### ÉVITER LA CONFUSION ENTRE ENTREPRENEURIAT, INNOVATION ET INVENTION

«La création de trois manuels distincts est pertinente. Un étudiant qui veut lancer une microentreprise classique n'a pas les mêmes besoins qu'un étudiant qui développe une start-up innovante ou un étudiant inventeur qui doit protéger son innovation ou déposer un brevet. Cette distinction permet d'éviter la confusion entre entrepreneuriat, innovation et invention», commente-t-il. Et de signaler que ce type de dispositif a donné de bons résultats à l'international. «Dans les pays où les universités ont réussi à produire des start-up, explique-t-il, l'accompagnement universitaire repose généralement sur trois piliers : un cadre méthodologique clair, un suivi régulier par des mentors et une connexion réelle avec le marché, les investisseurs, les incubateurs et les entreprises.» Selon lui, c'est ce que cette initiative permet, donnant aux étu-

dants des lignes lisibles et visibles de leurs parcours : idée, formation, business plan, prototype, validation, financement, protection intellectuelle et passage vers le marché. «C'est exactement ce qui manque souvent à nos étudiants. Ils ont parfois des idées, mais ils ne savent pas comment les qualifier, les tester, les financer ou les transformer en activité réelle», relève-t-il.

Bennacef a, par ailleurs, salué l'intégration de la propriété intellectuelle dans ce système pour éviter que l'invention ne perde de sa valeur. N'empêche, prévient-il, afin que ce système atteigne les objectifs fixés, il faudra éviter trois pièges. «Celui de la bureaucratie d'abord, celui de l'évaluation purement théorique et celui de l'absence de continuité après la validation. Si ces manuels deviennent de véritables outils d'accompagnement, ils peuvent contribuer à faire émerger une nouvelle génération d'étudiants entrepreneurs en Algérie. L'enjeu n'est pas de produire plus de dossiers, mais de produire plus de projets viables», conclut-il.

■ Farida Belkhir

## FORMATION PROFESSIONNELLE

# Le corps des inspecteurs entre dans une ère nouvelle

Moderniser pour mieux former. C'est le fil conducteur des journées d'étude ouvertes hier à Alger par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab. Placées sous le signe d'un «nouveau souffle» pour l'inspection générale, ces assises entendent faire de ce corps un levier stratégique au service de la qualité et de la transformation numérique du secteur. Il ne s'agit plus de contrôler, mais d'accompagner. C'est, en substance, le changement de paradigme que M<sup>me</sup> Arhab a mis en avant, lors de l'ouverture des travaux des journées d'étude consacrées au corps de l'inspection au sein du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, tenues à Alger sous l'intitulé évocateur : «L'Inspection générale de la formation et de l'enseignement professionnels à l'ère nouvelle». Dans son allocution d'ouverture, la ministre a tracé les contours d'une vision renouvelée de la fonction d'inspection, en insistant sur sa dimension stratégique. «L'inspection n'est pas un simple mécanisme de contrôle traditionnel», affirme-t-elle, la définissant plutôt comme «un outil stratégique d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement».

Une clarification sémantique qui en dit beaucoup sur la volonté de repositionner ce corps au cœur des dynamiques de réforme. Les journées d'étude, qui s'étalent sur deux jours, tablent sur plusieurs objectifs de fond. Il s'agit de moderniser le cadre juridique et réglementaire régissant les missions d'inspection, développer l'évaluation de la gestion pédagogique,



administrative et financière des établissements du secteur, et mettre à jour les critères de recrutement des inspecteurs tout en renforçant leurs compétences et en améliorant leurs conditions de travail. Autant de chantiers qui témoignent d'une volonté de professionnalisation accrue d'un corps appelé à jouer un rôle pivot dans la montée en qualité du système de formation.

### LA CULTURE DE LA QUALITÉ, UN DÉFI MAJEUR

M<sup>me</sup> Arhab n'a pas esquivé les défis. Elle a reconnu que l'ancrage d'une véritable culture de la qualité au sein des établissements de for-

mation constitue «l'un des défis les plus pressants du moment». À ce titre, l'Inspection générale est appelée à en être le vecteur principal pour diffuser cette culture, garantir la transparence dans la gestion, veiller à la bonne utilisation des ressources et assurer le respect du cadre législatif et réglementaire. La ministre a rappelé, par ailleurs, que le secteur est engagé depuis quelque temps déjà dans un chantier réformateur d'envergure, articulé autour du renforcement du partenariat avec le secteur économique, de la modernisation des pro-

grammes pédagogiques en adéquation avec les besoins du marché du travail, du développement de la formation par apprentissage, et de l'intégration de la numérique dans la formation, la gestion et... l'inspection elle-même.

C'est précisément sur ce dernier point que M<sup>me</sup> Arhab a insisté. La transformation numérique, a-t-elle estimé, «ouvre des perspectives larges» pour l'évolution du métier. Le secteur ambitionne de bâtir un système numérique intégré permettant à ces derniers de suivre les performances des établissements de formation et d'analyser les indicateurs de manière scientifique, au service de la prise de décision. Cependant, la ministre a tenu à rappeler une évidence souvent négligée. Elle a souligné qu'«aucune réforme ne peut aboutir sans investissement dans le capital humain». L'inspecteur est avant tout, a-t-elle énoncé, «un expert professionnel qui accompagne le travail pédagogique et évalue la gestion administrative».

Réunis pour deux jours de travaux, les participants, entre spécialistes de l'inspection et de la numérisation, représentants de plusieurs secteurs concernés, plancheront sur les mécanismes de développement du système d'inspection selon les standards de qualité, tout en mettant en lumière le rôle de ce dispositif dans l'accompagnement des réformes du secteur de la Formation professionnelle. Une rencontre au calendrier, certes, serré, mais à l'ordre du jour dense, à l'image d'un secteur qui entend, résolument, prendre le virage de la modernité.

■ Samira Azzegag

## UN CAC DANS CHAQUE WILAYA

# Une annonce saluée par les professionnels

**LA LUTTE CONTRE LE CANCER CONTINUE DE MOBILISER D'IMPORTANTES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS, dans le cadre d'une stratégie nationale visant à améliorer la prise en charge des patients et à renforcer les structures de santé spécialisées.**

**A** ce titre, lors du Conseil des ministres, tenu dimanche dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'élaboration d'une étude pour réaliser un hôpital ou un centre d'oncologie dans chaque wilaya. Cette étude technique et organisationnelle a pour objectif de réaliser une structure spécialisée contre le cancer par wilaya. Pour avoir une appréciation globale sur les établissements et les centres anticancer (CAC) existants, il est à rappeler que l'Algérie dispose aujourd'hui de 21 CAC répartis à travers le territoire national. Ces structures sont appuyées par un réseau de plus de 130 unités de chimiothérapie et une soixantaine d'équipements de radiothérapie, traduisant les efforts consentis par les pouvoirs publics pour rapprocher les soins des citoyens. Dans cette dynamique, les autorités publiques prévoient le renforcement du dispositif à travers l'activation de nouveaux services de radiothérapie, destinés à réduire les délais de prise en charge et à désengorger les centres existants, notamment dans les grandes agglomérations. Sur le plan financier, la lutte contre le cancer bénéficie d'un soutien conséquent de l'Etat. Pour l'année 2026, une enveloppe estimée à 93 milliards de dinars a été consacrée à ce volet, dans le cadre du Fonds

national de lutte contre le cancer. Ce financement public, qui couvre l'essentiel des coûts de traitement, témoigne de l'engagement des pouvoirs publics à garantir l'accès aux soins pour l'ensemble des patients. Interrogée à ce sujet, le médecin-chef au service oncologie médical à l'établissement hospitalier Didouche Mourad de Constantine, la professeure Assia Bensalem a salué la décision du Président.

### DÉSENGORGER LES CAC

«Ce sera un pas de géant dans la prise en charge des cancéreux, une fois ce plan mis en œuvre. Les cancers se multiplient et le nombre de malades augmente chaque année, d'où l'urgence de prévoir des centres anticancer. Il s'agit également d'ouvrir des centres pour la prise en charge des malades, notamment, en termes d'hospitalisation, parce que les unités anticancer qui se trouvent dans les hôpitaux ne dispensent pas de soins diurnes. Ce qui est pénible pour les patients et leurs familles», a estimé la praticienne spécialiste. Dans ce sillage, elle a mis l'accent sur le désengorgement des CAC déjà en service, notamment ceux situés dans les grandes villes. «Les cancers constituent actuellement la deuxième cause de mortalité en Algérie. En outre, le pays enregistre chaque année plus de 56.000 nouveaux cas», a-t-elle signalé. Selon elle, cette hausse s'explique par l'allongement de la durée de vie de la population, le



changement du mode d'alimentation et l'amélioration du dépistage précoce. Concernant ce dernier point, le spécialiste a rappelé qu'une prise en charge efficace et immédiate avec une disponibilité des médicaments et des équipements feront gagner des années aux malades. En conséquence, «les futurs centres anticancer viendront étoffer les personnels médical et paramédical et soulager les infrastructures existantes», a-t-elle expliqué.

### OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES

Par ailleurs, la professeure Bensalem a insisté sur la nécessité d'optimiser le fonctionnement de certaines structures, parfois confrontées à un manque de ressources humaines qualifiées ou à des retards dans la mise en service d'équipements. «Les pouvoirs publics ont

alloué des enveloppes énormes pour assurer les traitements adéquats. Toutefois, des malades sont obligés de se déplacer vers d'autres unités de soins pour avoir un médicament», a-t-elle relevé. En outre, a-t-elle poursuivi, l'amélioration de la coordination entre les différents établissements de santé, ainsi que le renforcement de la formation du personnel médical et paramédical, apparaissent comme des axes prioritaires pour accroître l'efficacité du dispositif national.

Pour sa part, la présidente de l'association Rahma pour les malades cancéreux, Malika Razi, a exprimé sa satisfaction quant à l'instruction du chef de l'Etat. «Nous sommes heureux de savoir que le Président prend à bras-le-corps les contraintes auxquelles sont confrontés les malades

mais aussi leurs proches. Cette décision est salubre et bien accueillie par les patients que nous connaissons», a-t-elle soutenu. Et de rappeler que des malades se déplacent dans d'autres wilayas pour suivre une thérapie et se retrouvent parfois seuls sans aucun soutien par manque de moyens. «La mise en œuvre de ce grand projet permettra à ces patients d'être traités près de chez eux au sein de leur famille. Cela sera un acquis pour les malades et la société en général», a-t-elle estimé.

Enfin, l'Algérie a déjà franchi des étapes importantes dans le développement de ses infrastructures dédiées à la lutte contre le cancer, et la décision du Président donne de l'espoir à des milliers de malades et leurs proches.

■ Karima Dehiles

## MÉDICAMENTS CONTRE LE CANCER

### 15 entreprises agréées pour la production nationale

**L**e nombre d'entreprises pharmaceutiques agréées par le ministère de l'Industrie pharmaceutique pour la production de médicaments destinés au traitement du cancer en Algérie s'élève à 15 entreprises, dont 11 sont actuellement en exploitation, selon une responsable du ministère. Dans une déclaration à l'APS, Rania Ferli, responsable à la direction de la production pharmaceutique au ministère, a précisé que le tissu industriel national, qui compte au total 233 entreprises pharmaceutiques dans différentes spécialités, comprend 11 entreprises, dont le groupe public Sidal, qui produisent actuellement 172 médicaments utilisés dans le traitement de plusieurs types de cancers, sur un total de 439 médicaments commercialisés et destinés à la Pharmacie centrale des hôpitaux pour répondre aux besoins des établissements de santé spécialisés. Dans ce sillage, il faut rappeler qu'en 2025, le groupe public Sidal a franchi une étape importante en lançant la production locale du médicament anticancéreux «Pembrolizumab», utilisé dans le traitement de plusieurs types de cancer, notamment du poumon, du sein et de la peau.

En plus de ces unités déjà opérationnelles, quatre nouveaux projets sont en cours de réalisation afin de renforcer la production nationale dans ce domaine, a ajouté la même responsable. Ainsi, le nombre total d'autorisations accordées par le ministère pour la création d'unités industrielles spécialisées dans la production de médicaments anticancéreux atteint jusqu'à présent 15 agréments, tandis que deux autres demandes sont actuellement à l'étude, selon la même source. Concernant les dispositifs médicaux utilisés dans la lutte contre le cancer, les données du ministère de l'Industrie pharmaceutique indiquent l'existence d'une entreprise spécialisée qui fournit actuellement plusieurs équipements sur le marché local. Ces équipements comprennent des dispositifs de dépistage précoce du cancer PCR, ainsi que l'ensemble des matériels utilisés dans les laboratoires spécialisés en anatomopathologie (Anapath). L'approvisionnement du



réseau hospitalier national en ces médicaments et équipements se fait principalement via la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), a expliqué M<sup>me</sup> Ferli, précisant que les volumes de production sont ajustés en fonction des commandes de la PCH, considérée comme principal acheteur. En clair : Les unités industrielles en exploitation peuvent augmenter leur capacité de production en fonction de la hausse de la demande. En outre, une réflexion est en cours pour valoriser les capacités excédentaires en vue de l'exportation des médicaments anticancéreux, notamment vers le marché africain.

S'agissant des matières premières utilisées dans la fabrication des médicaments anticancéreux, le groupe public Sidal travaille à la réalisation d'une unité industrielle dans la wilaya de Sétif, en partenariat avec des entreprises étrangères spécialisées

dans ce domaine. Cette unité sera la première à l'échelle nationale et africaine dans la production de matières premières destinées à la fabrication de médicaments anticancéreux. «Cette initiative devrait renforcer la souveraineté sanitaire du pays», estime Rania Ferli. Concernant la qualité des médicaments produits localement, la même responsable a assuré que l'Agence nationale des produits pharmaceutiques veille à garantir la qualité à travers le contrôle d'échantillons de tous les médicaments destinés au marché national, conformément aux normes internationales. «L'agence procède à l'enregistrement des médicaments et assure le contrôle technique et microscopique des échantillons avant d'autoriser leur mise sur le marché national», a-t-elle précisé.

■ M. B./APS

## EL BAYADH Première biopsie de la prostate sous anesthésie locale

**L**'équipe médicale de l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf de la wilaya d'El Bayadh a réussi à réaliser la première biopsie de la prostate sous anesthésie locale, au niveau de l'unité d'exploration de chirurgie rénale et urologique, a indiqué, hier, un communiqué de cet établissement de santé. Le communiqué précise que cette prouesse médicale notable, réalisée sous la supervision de l'équipe du service de chirurgie rénale et urologique, vient s'ajouter au bilan de l'établissement public hospitalier d'El Bayadh. «Elle constitue, en outre, une avancée qualitative dans le domaine du diagnostic du cancer de la prostate dans la wilaya», a ajouté la même source. Cette réussite traduit également le développement continu que connaît l'établissement public hospitalier dans le domaine des services de santé, ainsi que son engagement constant à fournir des soins médicaux de haute qualité au profit des malades, a souligné le communiqué.

## ÉLEVAGE OVIN

# La Deghma face au défi de la préservation

**DANS LES RÉGIONS DE L'OUEST, la race ovine Deghma ou Hamra demeure présente dans le paysage pastoral. Elle reflète un savoir-faire transmis au fil des générations.**



**P**our sa préservation et sa protection, le ministère de l'Agriculture en collaboration avec le Centre d'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CIAAG), sis dans la commune de Belhandjir (Naâma), déploie d'intenses efforts pour la préservation des caractéristiques génétiques de cette race et, surtout, pour assurer sa reproduction en masse. Pour ce faire, un programme de constitution d'un cheptel de jeunes mâles est mis en œuvre. Il s'agit principalement de retenir les sujets les plus sains et conformes aux caractéristiques génétiques de la race. Les mesures concernent aussi l'amélioration de leur régime alimentaire, la vaccination et la protection du bétail pour développer cet élevage local. Le vice-président de la Fédération nationale des éleveurs de bétail, Brahim Amrani, plaide pour une meilleure organisation afin d'assurer sa pérennité. «C'est une race plus ou moins préservée, mais avec le flux du bétail, pratiquement aucune race n'est réellement protégée», explique-t-il. En clair, les mouvements fréquents de cheptel, entre élevages et marchés, favorisent les croisements et rendent plus complexe la préservation des caractéristiques d'origine. «Il faut isoler cette race ou du moins assister les éleveurs qui la détiennent», préco-

nise Amrani. Une démarche qui commence par un travail de terrain précis : «Il faut faire le comptage des bêtes, connaître leurs propriétaires et ensuite les munir de puces électronique», préconise-t-il.

### ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS

L'enjeu dépasse le simple recensement. Il s'agit aussi d'organiser la reproduction pour renforcer la race. «La destination de ce cheptel doit être orientée vers la multiplication. Il faut surtout sauver les jeunes femelles de l'abattage», insiste-t-il. Et pour les mâles, les sujets les plus robustes doivent être confiés à des centres ou à des éleveurs capables d'assurer le suivi pour en faire des géniteurs, a-t-il indiqué. Sur le terrain, les éleveurs occupent une place centrale dans ce processus. «Il faut des éle-

veurs motivés, ceux qui sont prêts à isoler un lot de femelles et à ne pas les mélanger avec le reste du troupeau», insiste le responsable. Cette dynamique doit s'accompagner d'un encadrement structuré. «Le rôle de l'État est primordial. Il faut barrer à route aux opportunistes qui se présentent comme professionnels», a-t-il affirmé. Pour cela, il recommande des enquêtes approfondies afin d'identifier les éleveurs réellement engagés. «Les vétérinaires doivent suivre régulièrement ces troupeaux et accompagner les éleveurs», ajoute-t-il. Dans ce domaine, Amrani a jugé nécessaire d'accélérer les efforts et de rattraper le retard en matière de gestion des races locales. Une meilleure organisation du suivi des cheptels, une traçabilité renforcée et une limitation des

mélanges permettraient de structurer durablement la filière. Aujourd'hui, certaines races dominent largement le marché en raison de leur rendement économique. «Il y a une race qui prend le dessus, c'est celle d'Ouled Djellal. Elle s'étend sur tout le territoire parce qu'elle offre un meilleur rendement. L'agneau est plus attractif et se vend mieux», a expliqué Amrani. Une réalité qui oriente naturellement les choix des éleveurs. «Les éleveurs sont là pour gagner leur vie, donc le souci de la race passe au second plan».

### DES MÉCANISMES DE SOUTIEN

D'où l'importance de mettre en place des mécanismes d'accompagnement. «L'État doit suivre les éleveurs et leur accorder des encouragements, qu'ils soient financiers ou autres», plaide-t-il. L'objectif est de rendre la préservation de la Deghma compatible avec les impératifs économiques des exploitations. La Deghma appelée aussi Beni Guil se distingue par des caractéristiques spécifiques : robe rougeâtre, pattes de la même couleur et une langue noire. C'est une bête trapue. Des traits qui font sa singularité et renforcent son intérêt dans le patrimoine ovin national. Au-delà de l'aspect technique, cette race porte une dimension culturelle et agricole importante. «Toutes les races nationales sont importantes», rappelle-t-il. Sa préservation s'inscrit ainsi dans une logique de valorisation des ressources locales.

Dans cette perspective, l'avenir de la race repose sur une mobilisation collective. Entre organisation, accompagnement et engagement des éleveurs, les leviers existent pour assurer son développement. «Il est bon de mettre les moyens pour la préserver, la développer et en faire profiter l'Algérie», conclut Brahim Amrani.

■ Amokrane H.

## MOHAMED KHALIL GHOZLANE, ENSEIGNANT-CHERCHEUR À L'ENSA «Redonner à cette race la place qu'elle mérite»

Dans cet entretien, Mohamed Khalil Ghazlane, enseignant-chercheur à l'École nationale supérieure agronomique (ENSA), revient sur la situation de la race ovine Deghma. Il aborde sa valorisation et le rôle de la recherche scientifique dans sa préservation.

Entretien réalisé par A. Hamiche

### Quelle est aujourd'hui la situation de la race Deghma en termes d'effectifs, de répartition géographique et de niveau de préservation ?

La race ovine Hamra, également appelée Deghma ou encore mouton oranais, constitue un patrimoine zootechnique emblématique des hautes plaines de l'ouest algérien. Historiquement très répandue, notamment durant les années 1970 et 1980 où son effectif était estimé entre deux et trois millions de têtes, cette race connaît aujourd'hui un déclin préoccupant. En l'absence de données officielles, on estime qu'il ne subsiste plus que quelques milliers de têtes de race pure. La Hamra est principalement localisée dans les régions steppiques telles que Naâma, Saïda, El Bayadh et certaines zones de Tlemcen. Son recul s'explique par plusieurs facteurs combinés. D'une part, les croisements non contrôlés avec d'autres races, en particulier la race d'Ouled Djellal, qui ont contribué à diluer ses caractéristiques génétiques. D'autre part, la dégradation progressive des parcours steppiques, liée aux changements climatiques et à la pression anthropique, ce qui a fragilisé les systèmes d'élevage extensifs dont dépend cette race. Malgré ce contexte difficile, des efforts de conservation sont entrepris. Ils sont portés à la fois par des institutions publiques et par des éleveurs engagés, souvent regroupés en associations. Cependant, ces initiatives restent encore limitées en termes d'ampleur et de coordination. Ainsi, sans une stratégie plus structurée et des actions renforcées, la race Hamra est aujourd'hui sérieusement menacée, avec un risque réel de disparition à moyen terme.

### Comment peut-on mieux valoriser cette race pour encourager sa préservation et assurer sa pérennité ?

La race Hamra, souvent surnommée l'ami du berger, mérite une attention renouvelée et approfondie. Façonnée par des générations d'éleveurs au cœur des zones steppiques, elle s'est remarquablement adaptée à des conditions particulièrement rudes : froid, sécheresse et ressources fourragères limitées. Cette capacité d'adaptation en fait un modèle d'élevage résilient, parfaitement en phase avec les défis imposés par les changements climatiques. Au-delà de sa rusticité, la race Hamra se distingue également par la qualité de sa viande. Celle-ci est reconnue pour être savoureuse, tendre et bien persillée, avec un rendement en carcasse appréciable. Autrefois très prisée sur les

marchés locaux, elle constitue aujourd'hui un véritable produit de terroir, porteur d'une identité culturelle et gastronomique forte, mais encore insuffisamment valorisée dans les circuits modernes. Dans un contexte où la durabilité des systèmes agricoles devient une priorité, la race Hamra apparaît comme une solution d'avenir pour les zones arides et semi-arides. Sa préservation et son développement passent par des actions concrètes telles que la mise en place de labels de qualité pour mieux valoriser sa viande, le soutien accru aux éleveurs engagés dans sa sauvegarde, et la structuration de programmes de sélection et de conservation génétique. Redonner à cette race la place qu'elle mérite, c'est aussi préserver un patrimoine vivant et promouvoir un élevage plus durable.

### Quels sont les résultats concrets des programmes actuels de conservation ?

L'approche actuelle de conservation de la race s'inscrit dans un modèle hybride, où la stratégie in situ, assurée directement par les éleveurs, reste prédominante. Ce mode de gestion permet de maintenir la race dans son environnement naturel et dans des conditions d'élevage traditionnelles, favorisant ainsi la préservation de certaines adaptations locales. Toutefois, ce système montre aujourd'hui ses limites. Il est de plus en plus fragilisé par des pratiques de croisements non contrôlés, souvent motivés par la recherche de performances productives supérieures, ce qui entraîne une dilution progressive du patrimoine génétique d'origine. Parallèlement, des initiatives sont mises en œuvre par des institutions publiques, notamment l'Institut technique des élevages (ITELV) de Saïda et l'ENSA. Ces structures jouent un rôle clé dans la conservation en constituant des noyaux de race pure, où les animaux bénéficient d'un encadrement technique rigoureux.

Le suivi génétique et sanitaire y est mieux maîtrisé, ce qui permet de préserver les caractéristiques fondamentales de la race et de garantir une certaine traçabilité. Cependant, malgré leur importance, ces programmes restent limités en termes de capacité et d'impact. Ils sont concentrés dans un nombre restreint de structures et peinent à être étendus ou adoptés à plus grande échelle. Cette faible diffusion, tant au niveau régional que national, constitue un frein majeur à une stratégie de conservation durable et intégrée.

### Existe-t-il des initiatives pour structurer une filière économique autour de cette race ?

La race Hamra bénéficie aujourd'hui d'initiatives de préservation portées par plusieurs institutions publiques, notamment l'ITELV, le Centre national d'insémination artificielle et d'amélioration génétique ainsi que des établissements d'enseignement et de recherche comme l'ENSA. S'y ajoutent l'engagement d'acteurs locaux et d'associations d'éleveurs qui contribuent activement à la sauvegarde de ce patrimoine génétique.



Cependant, ces actions restent encore majoritairement centrées sur la conservation de la race et la multiplication des effectifs, dans une logique de préservation plutôt que de valorisation économique.

À ce jour, la structuration d'une véritable filière viande autour de la race Hamra demeure insuffisante. Il n'existe ni label officiel ni indication géographique protégée permettant de différencier et de promouvoir cette viande sur le marché national ou international. Par ailleurs, l'absence d'une stratégie de commercialisation coordonnée et d'un positionnement marketing clair limite la reconnaissance de ses qualités spécifiques auprès des consommateurs. Le développement de tels outils représenterait pourtant un levier essentiel pour assurer la pérennité de la race.

### Justement quel est rôle de la recherche scientifique dans la préservation de cette race ?

La recherche scientifique occupe une place centrale dans la préservation et la valorisation des races animales locales, en particulier ovines, qui constituent un patrimoine génétique précieux et souvent menacé. Elle permet avant tout d'acquérir une connaissance approfondie de ces races grâce à leur caractérisation sur les plans phénotypique, génétique et productif. Cette démarche scientifique contribue à identifier leurs particularités, leurs atouts ainsi que leur diversité, éléments indispensables pour orienter les actions de conservation.

En outre, la recherche permet de mieux comprendre la physiologie de ces animaux, leurs performances zootechniques et surtout leur capacité d'adaptation à des conditions environnementales parfois difficiles, comme les climats arides ou semi-arides. Ces connaissances sont essentielles pour maintenir des systèmes d'élevage résilients face aux changements climatiques.

■ A. H.

8<sup>e</sup> ÉDITION DE LA FOIRE DES PRODUITS ET DES SERVICES ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

# Un rendez-vous commercial devenu incontournable

**COMPARATIVEMENT à la première édition, la Foire des produits et des services algériens à Nouakchott a pris cette année une autre dimension en devenant un rendez-vous incontournable pour les opérateurs des deux pays, surtout algériens.**

**E**n effet, tous les indicateurs attestent de l'importance accordée à cette manifestation économique de la part des entreprises algériennes, notamment celles qui se sont lancées dans l'export et qui ciblent le marché mauritanien. Rien qu'à regarder le nombre de participants algériens à cette 8<sup>e</sup> édition qui s'étalera du 5 au 11 mai courant, on peut mesurer le poids de cette Foire aux yeux de nos acteurs économiques. Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations avance le chiffre de plus de 350 entreprises algériennes opérant dans divers secteurs, soit bien au-dessus des quelque 70 entreprises ayant pris part à la première édition organisée en octobre 2017. On parle même, et à juste titre, d'une participation record à cette Foire des opérateurs algériens lors de cette édition 2026. Mais il est à signaler que l'engouement des entreprises algériennes pour cet événement s'est manifesté il y a déjà quelques années.

À ce titre, ils étaient 183 exposants algériens à avoir pris part à la 6<sup>e</sup> édition en 2024. Un chiffre qui a atteint 219 participants lors de la version 2025, soit une évolution de 16%. Un taux qui reste, néanmoins, bien inférieur au 37% que représente l'augmentation du nombre d'exposants algériens au cours de l'édition de cette année comparativement à celle de 2025.

Et au-delà du nombre de participants, la réussite d'un événement économique se mesure surtout par le nombre d'accords et de contrats conclus et sur ce registre, aussi, les statistiques sont éloquentes.



Si en janvier 2023, la Foire des produits et des services algériens à Nouakchott s'est clôturée avec la signature de pas moins de 7 accords, dont un contrat d'exportation de produits du Groupe Getex, spécialisé dans les textiles et cuirs, estimé à plus de 800.000 dollars, le nombre de contrats n'a cessé de monter crescendo.

### UNE OPPORTUNITÉ POUR CONCLURE DES CONTRATS

En mai 2024, un total de 10 accords de coopération ont été conclus. Parmi eux, 7 mémorandums initiaux portaient sur l'agroalimentaire, la céramique, le mobilier et l'industrie pharmaceutique. Un chiffre qui a quadruplé pour dépasser les 40 mémorandums d'en-

tente et accords signés. Ces partenariats concernent 43 entreprises algériennes et couvrent des secteurs comme l'industrie pharmaceutique (accord entre Soidal et Chinguity Pharma), le transport et les produits d'hygiène. C'est ce qui explique l'intérêt grandissant affiché par les opérateurs algériens, désireux de conclure des partenariats et d'exporter leurs produits en Mauritanie, de participer à ce rendez-vous. D'ailleurs, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a qualifié, hier dans un communiqué, cette Foire de «manifestation économique majeure qui reflète la dynamique grandissante des relations économiques entre l'Algérie et la Mauritanie», soulignant qu'elle représente

«une plateforme stratégique» pour renforcer la présence du produit algérien sur le marché mauritanien et soutenir les efforts de promotion des exportations hors hydrocarbures, dans le cadre «d'une vision commune visant à intensifier la coopération économique entre les deux pays». Le ministère a, en outre, estimé que cette manifestation offrira «un espace intégré» pour présenter une large gamme de produits et services algériens, à même de renforcer les opportunités de partenariat et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et d'échanges commerciaux entre les acteurs économiques des deux pays.

### UN SHOWROOM PERMANENT

Dans ce contexte, le communiqué a évoqué la programmation de rencontres d'affaires bilatérales (B2B) entre les opérateurs économiques, en sus de conférences économiques spécialisées destinées à examiner les opportunités d'investissement et à explorer de nouveaux domaines de partenariat bilatéral. Il est à noter que cette Foire n'est pas la seule initiative engagée par les pouvoirs publics afin de promouvoir les produits algériens sur le marché mauritanien.

On citera, également, l'inauguration d'un showroom permanent pour les produits algériens à Nouakchott le 20 septembre 2023. Il s'agit d'un espace d'une superficie d'environ 1.080 m<sup>2</sup> d'espace couvert et plus de 4.800 m<sup>2</sup> d'espace extérieur, géré par la société Tasdir (filiale du groupe Safex), accueillant en permanence une soixantaine d'entreprises algériennes issues de divers secteurs (agroalimentaire, électroménager, matériaux de construction, etc.). L'ouverture de cette infrastructure a coïncidé avec l'inauguration de l'Algerian Union Bank (AUB), la première banque algérienne à l'étranger, afin de faciliter les transactions commerciales entre les deux pays. Ainsi, tous les ingrédients sont réunis pour garantir la réussite de cette Foire, qui devrait se refléter à travers la conclusion de plusieurs accords et autres contrats entre les opérateurs algériens et leurs homologues mauritaniens.

■ Karim Aït Saâda

YOUCEF EL GHAZI, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-MAURITANIEN

## «Un levier stratégique pour accélérer la coopération économique algéro-mauritanienne»

À travers la Foire de Nouakchott, l'Algérie et la Mauritanie franchissent une nouvelle étape dans la consolidation de leurs relations économiques. Véritable passerelle entre la volonté politique et l'action concrète, cet événement s'impose comme un catalyseur de partenariats, de contrats et de projets communs.

Entretien réalisé par Samira Sidhoum

### Quel enjeu stratégique représente la Foire de Nouakchott ?

Présenté comme une véritable passerelle entre la volonté politique et l'action économique, le Salon s'impose désormais comme un levier stratégique au service du rapprochement entre l'Algérie et la Mauritanie. Il dépasse sa dimension événementielle pour traduire une ambition claire : transformer des orientations politiques en projets concrets, porteurs de valeur et de croissance partagée. L'objectif n'est plus seulement d'entretenir des liens traditionnels, mais de les hisser à un niveau économique supérieur, en phase avec les défis actuels et les opportunités régionales. Dans cette dynamique, le Salon a joué un rôle central en facilitant la rencontre directe entre les opérateurs économiques des deux rives. Sur le plan stratégique, l'événement agit comme un catalyseur de projets communs, ouvrant la voie à des partenariats réels, à la signature de contrats et à l'émergence d'initiatives économiques conjointes. L'ambition affichée est de faire du rapprochement algéro-mauritanien un modèle de coopération pragmatique, fondé sur des intérêts mutuels et des résultats tangibles. Les perspectives qui en découlent sont jugées prometteuses, dans la mesure où le Salon renforce les échanges directs et crée un environnement propice à la collaboration, contribuant ainsi à installer durablement l'idée que la coopération économique est un choix stratégique orienté vers la concrétisation de projets structurants et durables.

### Quels secteurs algériens ont le plus de potentiel en Mauritanie ?

Plusieurs intervenants estiment que le marché mauritanien recèle encore d'importantes marges de développement et n'est pas pleinement exploité. Des perspectives prometteuses ont été relevées, notamment dans des segments encore insuffisamment investis. Dans ce contexte, les secteurs de l'agriculture et des produits agricoles présentent des similitudes structurelles avec celui des équipements agricoles, ouvrant la voie à des synergies

et des complémentarités. Une évolution notable du profil des exposants a également été observée, avec une diversification croissante vers des produits à plus forte valeur ajoutée, tels que les dérivés pétroliers, les matières plastiques, les produits chimiques et les cosmétiques.

### Les entreprises algériennes sont-elles prêtes à exporter davantage ?

Le paysage des services connaît une diversification notable, marquée par la participation de plus de 30 start-up venues présenter des produits destinés à l'exportation. L'événement a également mis en lumière la présence de cliniques et d'établissements spécialisés dans le tourisme médical, à l'image de la clinique The Clinic, illustrant une dynamique en plein essor. Les organisateurs ont souligné la diversité des secteurs représentés, traduisant une ouverture vers de nouveaux domaines au-delà de la santé, incluant également des équipements de loisirs, des dispositifs électroniques et d'autres produits innovants, révélant un écosystème en mutation.

### Quels obstacles freinent encore les échanges bilatéraux ?

Des entreprises algériennes cherchent aujourd'hui de nouveaux espaces commerciaux afin de soutenir leur expansion et diversifier leurs débouchés. Cette dynamique vise, notamment, à écouler les stocks, les surplus de production et les excédents industriels. Au-delà de l'exportation, ces opérateurs cherchent à mieux comprendre les besoins des marchés ciblés afin d'adapter leur offre et d'optimiser l'orientation des exportations. L'objectif est de structurer une stratégie nationale d'investissement fondée sur la correspondance entre capacités de production et demandes internationales. Cette approche s'appuie sur la constitution de cartographies de marché pour identifier les secteurs prioritaires et orienter les choix industriels futurs. Certaines entreprises s'inscrivent aussi dans une logique de partenariats intégrés, associant exportation de matières premières et création d'unités de transformation locales, afin de renforcer la valeur ajoutée nationale et le tissu industriel.

Les autorités des deux pays travaillent parallèlement à lever les obstacles qui freinent les échanges, notamment à travers la simplification des procédures douanières et administratives. Une attention particulière est accordée au volet douanier, avec la référence à un accord préférentiel encadrant certains



échanges entre la Mauritanie et l'Algérie. L'objectif est de supprimer progressivement les entraves administratives, avec la mise en place de mécanismes simplifiés et d'exonérations temporaires dans un cadre différencié. La coordination entre administrations douanières est jugée essentielle pour définir les modalités de mise en œuvre et un calendrier précis. Un accord préférentiel à géométrie ciblée est également envisagé, portant sur des produits spécifiques échangés selon les besoins des deux marchés. Une liste de produits prioritaires devrait être arrêtée, incluant notamment les besoins sanitaires, les fruits et légumes et les engrais, avec des taux préférentiels et des mécanismes de contrôle adaptés.

Les secteurs concernés incluent les industries agroalimentaires et agricoles, les matériaux de construction, le ciment et le fer, ainsi que le secteur pharmaceutique et les équipements médicaux. S'y ajoutent les industries électroménagères et électroniques, l'énergie et les services énergétiques, le textile et le cuir, ainsi que les services bancaires, la logistique, les start-up et les solutions numériques. L'objectif est que cette diversité de l'offre économique rencontre une demande réelle du côté mauritanien, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités de coopération économique.

### Quel rôle joue le Conseil d'affaires dans cette dynamique ?

Le Conseil des affaires algérien identifie des partenariats structurants et organise des rencontres B2B avant et pendant les Salons économiques afin de favoriser le rapprochement entre opérateurs et maximiser la concrétisation des projets.

Cette démarche vise à transformer les contacts en accords opérationnels avec des délais d'exécution clairement définis. Un suivi régulier est assuré après les événements, souvent de manière mensuelle pour les dossiers prioritaires, afin de garantir la mise en œuvre effective des engagements.

Le Conseil accompagne également les investisseurs avant, pendant et après les manifestations économiques, tout en recueillant les difficultés rencontrées pour les transmettre aux autorités publiques. Cette remontée d'informations contribue à lever les obstacles et à fluidifier la mise en œuvre des projets d'investissement.

■ S. S.

## DÉVELOPPEMENT LOCAL À TIZI OUZOU

## De nombreuses infrastructures en cours de réalisation

TOUTES CES RÉALISATIONS SONT IMPLANTÉES pour la plupart au niveau des nouveaux pôles urbains, rentrant dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

La Direction des équipements publics intervient en qualité de maître de l'ouvrage délégué au profit des différents secteurs à travers le territoire de la wilaya, à savoir l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'éducation nationale, la santé, la justice, l'habitat, la jeunesse et les sports, les moudjahidine et ayants droit, le culte, les finances, l'intérieur et les collectivités locales (sûretés urbaines). Elle dispose d'un important portefeuille de gestion de plus de 420 opérations dont 381 dans le Programme sectoriel déconcentré (PEC-PSD) et 43 autres dans celui du sectoriel centralisé. Dans ces deux programmes, 19 projets ont été achevés et réceptionnés au cours de l'année dernière. Il s'agit de 10 projets pour le PSC et 8 pour les PSD. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2025, il a été réceptionné un lycée de 1.000 places et un collège au niveau du site des 1.500 logements LPL au pôle d'excellence de Tizi Ouzou, 2 demi-pensions à Tizi Ghenif et Tikobaïne (Ouaguenoun), 1 installation sportive au lycée Zamoum de Boghni et 2 unités de dépistage et de suivi (UDS) à Assi Youcef et Aït-Yahia ainsi qu'une cité universitaire de 2000 lits à Tamda. Mais aussi trois établissements en remplacement à Boghni (technicum), à Tizi Ouzou (lycée Colonel-Amirouche et CEM Ali -Hammoutène), une école primaire type B à Yakourène (Ecole Chahid Nadir-

Louanes). S'agissant des projets lancés en 2025 et en cours de réalisation, ils sont au nombre de 59. Il s'agit de 14 groupes scolaires (écoles primaires) dans les localités d'Azefoun, Draâ El Mizan (2), Irdjen, Ahrik, Aït Ikhlef, Draâ Ben Khedda, Tizi Ouzou (2), Draâ El Mizan, Mekla, Tamda, Makouda et Boghni, de 12 collèges à Tizi Ouzou (2), Draâ El Mizan (2), Aghribs Tadmaït, Makouda et Ouacifs, de 5 lycées à Tizi-Ouzou, Azazga, Tamda et Draâ Ben Khedda, 5 lycées à Tizi Ouzou, Azazga, Tamda et Draâ Ben Khedda.

## DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES GRANDS PÔLES URBAINS

Outre l'éducation, qui s'est taillé la part du lion, la DEP a pris en charge la réalisation de 4 sûretés urbaines à Azazga, Aghribs, Tizi Ouzou (2) et autant de polycliniques (Tizi Ouzou 2, Azazga et Tamda). Il est à souligner que toutes ces réalisations ont été implantées pour la plupart au niveau des nouveaux pôles urbains, rentrant dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des citoyens avec ces infrastructures d'accompagnement.

Sur un autre chapitre, il a été lancé en étude un EHS 60 lits à Draâ Ben Khedda, en réalisation des infrastructures et des équipements des restants à réaliser pour les EPH de 60 lits de Bouzeguène, Aïn El Hammam et Maâtka, du centre des impôts d'Azazga et des trois centres de proximité des impôts à Tizi Ouzou, Aïn El-Hammam et Boghni, des sièges du contrôleur



financier et de trésorerie à Tizi Ouzou, du pénitencier 300 détenus à Draâ El Mizan et du tribunal d'Azazga. Par ailleurs, la DEP a mené des actions de réhabilitation à travers la wilaya des structures de l'éducation de l'enseignement supérieur et de la santé. Pour le secteur de l'éducation, la DEP a mené 23 opérations pour

un montant de 1.379.700.424 DA pour 587 actions. Pour l'enseignement supérieur, ce sont 4 opérations qui ont nécessité 110.000.000 DA pour 13 actions. Enfin, pour le secteur de la santé, il y a eu 2 opérations pour 310.000.000 DA pour un total de 57 actions.

■ Rachid Hammoutène

## BLIDA

## L'urgence de réhabiliter le CW 116

La réhabilitation du CW 116, et plus précisément le tronçon entre les hauteurs de Sidi Serhane (commune de Bouainan) et le quartier résidentiel de Magtaa Lazreg (commune de Hammam Melouane), sur une distance d'environ 4 km, est une nécessité urgente pour faciliter la circulation et développer le tourisme dans la région. Fermée depuis les années 1990 pour des raisons de sécurité, la route traversant la zone connue sous le nom de Lac Oignon doit être rouverte afin de permettre aux citoyens de la région et aux visiteurs se rendant à Hammam Melouane de ne pas faire de détour et gagner ainsi du temps. Selon Mourad Sali, président de l'association environnementale Bleu, le tourisme de montagne a connu un essor important à Hammam Melouane, notamment grâce au développement du tourisme d'aventure pour les randonneurs appréciant les excursions à travers les paysages naturels.

Par conséquent, la seule route empruntée par les touristes est devenue extrêmement congestionnée, surtout au printemps et en été. Il s'agit du CC 64, qui mène à Bougara. «La réhabilitation du CW 116, et plus précisément du tronçon entre Sidi Serhane et la Magtaa Lazreg, permettra de désenclaver la région du Lac Oignon, de dynamiser l'agriculture à petite échelle, d'encourager les habitants à revenir cultiver leurs terres et à fluidifier la circulation», a indiqué Mourad Sali. Ce dernier souligne que «Hammam Melouane est une destination touristique de premier plan, un véritable pôle touristique national, grâce à sa riche biodiversité et à la diversité de ses ressources naturelles, sans oublier sa station thermale». Pour la population de cette région, la réhabilitation



de la route entre Sidi Serhane et plateau de Magtaa Lazraq constituera un atout majeur pour les infrastructures et contribuera au développement du tourisme. «C'est pourquoi, nous espérons finaliser la mise en œuvre de ce projet dans les meilleurs délais», indique encore le président de l'association environnementale Bleu, en expliquant que l'importance de ce projet réside également dans l'amélioration de l'écosystème d'investissement touristique, d'autant plus que le décret exécutif n°22-221 du 14 juin 2022 relatif au développement du tourisme en Algérie a créé deux nouvelles zones de développement touristique dans les communes de Bouainan et Hammam Melouane et prévoit la possibilité d'y aménager de nouveaux parcs prochainement.

Par ailleurs, les jeunes de la région qui louent des parcelles de terrain au bord de l'oued pour les transformer en campings installés le long des berges de l'Hammam Melouane espèrent la modernisation de la station d'épuration située dans le secteur de Magtaa Lazrag.

Cette modernisation est essentielle pour lutter contre la pollution de cette ressource vitale, qui fait vivre plus de 100 jeunes. La station actuelle fonctionne avec un système obsolète qui entraîne le rejet de déchets nocifs pour l'environnement, susceptibles de contaminer l'eau douce et pure descendant des montagnes de l'Atlas, près de Blida. Cette eau traverse les vallées de l'oued, de Chréa et de Bouinan, formant des bassins et des étangs naturels fréquentés par les touristes et les familles en quête de fraîcheur pendant les vacances d'été. L'équipement de la station d'épuration avec un système de traitement tertiaire ou quaternaire est essentiel pour garantir le respect de l'environnement par les eaux usées traitées. «Malgré l'action filtrante naturelle du sable du Hammam Melouane, les zones proches du secteur de Magtaa Lazreg, comme le parc Bouserdina, subissent les conséquences néfastes des eaux usées traitées», explique le défenseur de l'environnement, avant de préciser que la baignade dans ces zones représente un risque sanitaire pour les touristes qui arrivent en masse, surtout durant la période d'été. Pour rappel, les multiples sources naturelles qui se trouvent dans la montagne de Chréa se sont revitalisées grâce à la chute de neige et l'abondance de pluie, ce qui a incité les touristes et les randonneurs à multiplier les visites pour profiter d'un paysage féerique.

■ M. Benkeddada

TRANSPORT  
Soulagement des habitants de Bougara

Dans le cadre des efforts déployés pour améliorer les services de transport public et faciliter les déplacements des citoyens, et conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, une nouvelle ligne de bus reliant la commune de Bougara à Alger a été inaugurée hier en présence du directeur des transports, du chef de daïra et du P/APC de Bougara ainsi que de représentants de la société civile. Cette première phase utilise 4 nouveaux bus de 50 places appartenant à l'Établissement de transport urbain et suburbain d'Alger, (ETUSA). Dans les prochains jours, les lignes reliant les communes de Larbaâ et de Meftah à Alger seront chacune renforcées par 6 nouveaux bus, également de l'ETUSA. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à renforcer le réseau de transport et à améliorer la qualité du service offert aux citoyens. Il convient également de noter que la wilaya de Blida recevra une part importante des nouveaux bus, ce qui renforcera sa flotte, conformément à la politique de l'État visant à moderniser le parc national de transports.

■ M. B.

## BENI-ABBÈS

## Lancement des travaux d'un axe routier de 139 km

Les travaux de réalisation d'une route bitumée reliant la commune de Tabelbala à la localité de Z'ghmara, ainsi qu'au chef-lieu de la wilaya de Beni-Abbès, sur un linéaire de 139 km, ont été lancés, a-t-on appris, hier, des services de la wilaya. Cet important projet routier stratégique, dont les travaux s'étaleront sur une durée de 12 mois, est scindé en deux lots et mobilise un investissement sectoriel de 8 milliards de dinars.

Il permettra, une fois achevé, le désenclavement de la commune de Tabelbala ainsi que des localités avoisinantes, notamment Cherraya, Makhlouf et Boutbiga, a précisé le wali de Beni-Abbès, Ali Moulay. Le projet contribuera également à

établir des liaisons routières directes entre la wilaya de Beni-Abbès et celles de Tindouf et d'Adrar. Auparavant, cette liaison s'effectuait sur un trajet de près de 450 km, traversant une vaste partie de la wilaya de Béchar, selon la Direction locale des travaux publics et des infrastructures de base, maître d'ouvrage. Le tracé de cette route sera doté de dispositifs modernes de gestion de la circulation, incluant l'ensemble des installations permanentes visant à garantir la sécurité, améliorer la fluidité du trafic et assurer une meilleure information des usagers de cet axe routier saharien, a-t-on souligné de même source. La réalisation de cette infrastructure vise notamment à raccorder la commune de Tabelbala au réseau routier du sud-ouest

du pays, en particulier à la RN 6A, qui relie le sud-ouest au nord-ouest, tout en contribuant à dynamiser le trafic routier et à soutenir le développement local dans la wilaya de Beni-Abbès, a-t-on ajouté. Pour rappel, le chef-lieu de la commune de Tabelbala dispose d'une gare ferroviaire facilitant le transport des voyageurs et des marchandises vers et depuis cette localité, notamment en direction de Béchar, Tindouf et Oran.

Cette infrastructure ferroviaire a été réalisée et mise en service dans le cadre du projet de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest, reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet, inaugurée le 1<sup>er</sup> février dernier par le président de la République Abdelmadjid Tebboune.

## BEJAÏA

## Des projets structurants inspectés par le wali

**LE CHANTIER DE L'ULTIME TRONÇON ALLANT DU PK 11 AU PK6 DE LA PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE, qui relie le port de Bejaïa à l'autoroute Est-Ouest, a fait l'objet d'une visite d'inspection de la part du wali, Kamel Eddine Kerbouche, qui s'est particulièrement intéressé à l'avancement des travaux de réalisation menés par l'entreprise chinoise CRCC et l'Algérienne des autoroutes.**

Les travaux, selon les explications fournies, se déroulent selon le programme établi à une cadence régulière et un avancement palpable. Le wali, qui a également inspecté les travaux de réhabilitation d'une voie au niveau de la section allant du PK 11 au PK6, a souligné l'impératif de relever le rythme de réalisation en renforçant le chantier en moyens humains et matériels, dans le respect des normes techniques en vigueur pour livrer le projet dans les délais fixés. L'autre point d'intérêt du wali a été le PK 43 où l'échangeur de Sidi Aïch est en voie de réalisation sur un rythme satisfaisant selon les constatations du wali. Le secteur de la santé a eu sa part dans cette visite d'inspection à travers le chantier du centre anti-cancer, actuellement en réalisation dans la commune d'Amizour, dont le taux d'avancement est estimé aujourd'hui à 85%. Cet établissement de santé, à sa mise en service, rendra d'énormes



services aux patients de la wilaya, et même des wilayas environnantes, notamment en matière de prestations radiologiques, actuellement obligés de s'adresser hors de la région pour se soigner. Le wali a reçu des assu-

rances que les démarches administratives liées à l'acquisition de matériel médical nécessaires au fonctionnement du bloc de radiologie ont été finalisées. Le premier responsable de la wilaya a également rencontré le président de l'association Tudert d'aide aux cancéreux, qui aura en charge de gérer le centre d'accueil des accompagnateurs des malades qui sera érigé à proximité du centre anti-cancer.

Dans le cadre du suivi des projets d'importance stratégique, le port de Bejaïa a été au menu d'une réunion présidée par le wali, avec un focus sur les aspects liés au renforcement de ses capacités opérationnelles, l'adaptation de ses installations aux exigences de la croissance des activités commerciales, l'amélioration des conditions d'accueil et du traitement des marchandises, et cela dans l'objectif de maintenir son rang de place stratégique au niveau national, tout en relevant sa rentabilité économique et commerciale.

■ O. M.



## TOURISME À TÉBESSA Une délégation polonaise à la découverte de ses potentialités

Tébessa, la cité des remparts, sort de sa torpeur. Sous un ciel printanier, une délégation touristique polonaise a arpenté, dimanche dernier, ses artères chargées d'histoire. Bien plus qu'une simple visite, cette incursion au cœur du riche patrimoine antique sonne comme un plaidoyer pour la relance d'un tourisme culturel national en pleine mutation.

Composée de 34 membres, cette délégation a effectué un véritable pèlerinage mémoriel sous la houlette d'une agence de voyages locale, en coordination étroite avec l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGBC).

Cette initiative s'inscrit en droite ligne de la dynamique de valorisation du patrimoine matériel, visant à transformer les sites archéologiques de la wilaya en leviers

de développement économique et en vitrines de l'identité nationale.

### UN MUSÉE À CIEL OUVERT

De la majestueuse porte de Caracalla aux remparts byzantins défiant le temps, en passant par le temple de Minerve et l'antique basilique chrétienne, les hôtes polonais n'ont pas caché leur stupéfaction.

Témoignant de la richesse et de la diversité du legs historique de la région de Tébessa, les membres de la délégation ont souligné l'intérêt touristique majeur que représente ce «musée à ciel ouvert».

Cette fascination confirme, si besoin est, l'attractivité naturelle de Tébessa, capable de s'imposer comme une destination phare pour un tourisme international exigeant. Il faut bien le reconnaître que cette visite n'est pas le fruit du hasard. Elle

s'insère dans une série d'actions stratégiques visant à renforcer la dynamique touristique de la wilaya et à mettre en valeur ses atouts mémoriels.

En plein Mois du patrimoine, l'OGBC de Tébessa multiplie les offensives de sensibilisation. Le programme, riche et varié, inclut des conférences scientifiques et des expositions artistiques destinées à faire connaître davantage les richesses locales. L'enjeu est désormais clair : passer de la préservation à une exploitation touristique pérenne. L'intérêt manifesté par ces visiteurs européens prouve que la destination Tébessa est prête pour son envol. Reste à consolider cette visibilité pour faire du patrimoine l'alpha et l'omega du renouveau local.

■ B. Yacine

## AÏN TÉMOUCHENT

## La Protection civile sensibilise aux feux de forêt

La Direction générale de la Protection civile a organisé, dimanche dernier, à Aïn Témouchent, une rencontre nationale consacrée à la lutte contre les feux de forêt et à la sécurisation de la saison estivale, en présence de l'ensemble des directeurs de wilaya, ainsi que de plusieurs directeurs centraux des services de la Protection civile. Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, a indiqué, lors de la supervision de cet événement, que cette rencontre vise à évaluer la saison 2025 et à préparer celle de 2026, notamment en ce qui concerne la lutte contre les feux de forêt et le dispositif sécuritaire de surveillance des plages. Après avoir souligné que cette saison «présente un caractère particulier, les fortes pluies enregistrées récemment dans le pays ayant contribué à améliorer le couvert végétal et à réaliser une production agricole notable», le colonel Boughelaf a estimé que «cette situation, bien qu'encourageante sur les plans environnemental et économique, constitue un indicateur de risques potentiels de grands incendies, notamment dans les zones forestières et les cultures agricoles, ce qui rend notre vigilance plus nécessaire que jamais».

Il a également précisé que «chaque année, après la fin de la saison de lutte contre les feux de forêt, de palmeraies et de cultures agricoles, les services de la Protection civile tirent des enseignements et acquièrent une expérience supplémentaire tant sur le plan préventif que préparatoire, ce qui nous permet d'améliorer nos performances face à ces risques en mobilisant tous les moyens humains et matériels disponibles». Le colonel Boughelaf a affirmé que «l'expérience accumulée par les services



de la Protection civile a permis de concevoir et de déployer des dispositifs opérationnels efficaces, notamment les colonnes mobiles, les équipes régionales d'intervention dans les feux de forêt, les moyens aériens et les unités opérationnelles réparties

sur l'ensemble du territoire national». Il a rappelé que la lutte contre les feux de forêt, de palmeraies et de cultures agricoles, ainsi que la surveillance des plages, sont des «missions collectives impliquant l'ensemble des acteurs, civils et militaires, à travers une coordination efficace, une coopération fructueuse et la conjugaison des efforts, permettant ainsi d'obtenir des résultats positifs notables».

Dans ce contexte, il a salué «le soutien constant des autorités locales pour la réussite de la saison estivale et la préservation des richesses nationales». Et d'ajouter : «Ces succès ne doivent pas être un motif de relâchement, mais au contraire une source de motivation pour poursuivre les efforts, renforcer le niveau de préparation, améliorer les dispositifs de réponse et accroître l'efficacité des dispositifs de sécurité à travers la concrétisation de nouveaux projets et mesures, tels que l'étude et l'adoption d'un protocole d'intervention dans les feux de forêt, notamment sur le plan logistique, ainsi que l'activation de la plateforme numérique de suivi des colonnes mobiles et des détachements régionaux.» Le directeur général de la Protection civile, accompagné du wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a également donné le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation à la prévention des feux de forêt et aux dangers de la baignade en mer et dans les plans d'eau. Il a aussi assisté à une cérémonie de distinction de la famille médiatique locale de la wilaya, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai de chaque année.

■ R. R.

## NÉGOCIATIONS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT

# Téhéran appelle Washington à abandonner ses «demandes excessives»

**TÉHÉRAN A APPELÉ, hier, Washington à «adopter une approche raisonnable» après avoir reçu une réponse de l'Administration américaine à sa nouvelle proposition dans le cadre des négociations de paix entre les deux pays.**

«**A** ce stade, notre priorité est de mettre fin à la guerre», a déclaré le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï. «Nous ne pouvons ignorer les leçons du passé. Nous avons négocié à deux reprises sur les aspects nucléaires et, simultanément, nous avons été attaqués par les Etats-Unis», a ajouté le diplomate iranien lors de son point de presse hebdomadaire, retransmis par la télévision d'Etat. «L'autre partie doit se résoudre à adopter une approche raisonnable et abandonner les demandes excessives concernant l'Iran», a lancé Baghaï. Par ailleurs, l'Iran prévient que l'armée américaine sera attaquée si elle s'approche du détroit d'Ormuz.

«Nous mettons en garde toute force armée étrangère, en particulier l'agressive armée américaine : s'ils ont l'intention de s'approcher du détroit d'Ormuz ou d'y pénétrer, ils seront ciblés et attaqués», a dit le chef du commandement des forces armées Khatam Al-Anbiya, le général Ali Abdollahi, cité par la télévision d'Etat sur Telegram. Le président américain a annoncé, dimanche dernier au soir, une opération pour débloquent les navires bloqués depuis deux mois dans le Golfe. Donald Trump a indiqué que cette opération, baptisée Project Freedom (Projet Liberté), «un geste humanitaire»

et de «bonne volonté» en faveur des marins bloqués par la fermeture du détroit d'Ormuz. Il a, également, averti que si elle devait être entravée par l'Iran, cela «devrait malheureusement être traité par la force». Le président américain a, en outre, salué des discussions «très positives» avec l'Iran par l'intermédiaire du Pakistan.

Dans ce cadre, l'agence de presse iranienne Fars a affirmé, hier, que l'Iran avait tiré deux missiles contre une frégate de l'armée américaine, qui s'approchait du détroit d'Ormuz. «La frégate, qui naviguait ce lundi dans le détroit d'Ormuz, en violation des règles de navigation et de sécurité maritime, près du port de Jask, a été visée par une attaque de missiles après avoir ignoré un avertissement de la Marine iranienne», a rapporté Fars. Depuis le début des hostilités, l'Iran bloque le détroit stratégique d'Ormuz. Washington bloque à son tour les ports iraniens depuis le début du mois d'avril. Le Pakistan a annoncé, hier, être intervenu pour faciliter le retour dans leur pays de 22 membres d'équipage d'un cargo iranien saisi par les Etats-Unis en mer d'Oman, une mesure américaine «pour restaurer la confiance» dans le cadre d'un fragile processus diplomatique en cours. La situation est bloquée depuis la trêve du 8 avril, plusieurs questions ne sont pas encore réglées. Le Pakistan tente d'agir comme médiateur entre les Etats-Unis et l'Iran



pour obtenir un cessez-le-feu permanent. Le transfert de l'équipage a été effectué en lien avec les deux parties, a indiqué Islamabad.

Le navire, qui doit rejoindre les eaux pakistanaïses, sera rendu à ses propriétaires après des réparations, a annoncé, dans un communiqué,

le ministère des Affaires étrangères pakistanais. Selon le même texte, le Pakistan a promis de «continuer ses efforts pour faciliter le dialogue et la diplomatie» afin de promouvoir la «paix et la stabilité».

■ Synthèse Samira C.



## CISJORDANIE OCCUPÉE

### Treize Palestiniens arrêtés en 24 heures

Treize citoyens palestiniens ont été arrêtés par les forces de l'occupation sioniste en 24 heures en Cisjordanie occupée, dont 8 frères, a indiqué, hier, le Bureau d'information des prisonniers. Les arrestations ont eu lieu notamment dans les gouvernorats de Qalqiliya et El Khalil, a précisé le Bureau, dans un communiqué. Ces arrestations sont

accompagnées d'intimidations, d'agressions sur les détenus et leurs familles, de tirs directs avec l'intention de tuer, d'utilisation des détenus comme otages, ainsi que de sabotages et de destructions dans les maisons des citoyens palestiniens, a noté la même source. La Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des

prisonniers palestiniens ont affirmé que les forces d'occupation sionistes ne font aucune distinction entre les différentes catégories de la société palestinienne. Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à plus de 23.000 en Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods occupée, souligne le communiqué.

## VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

### L'ONU appelée à ouvrir une enquête indépendante au Sahara occidental occupé

Le ministère sahraoui des Territoires et Communautés occupés a appelé les Nations unies et leurs mécanismes compétents à ouvrir une enquête indépendante sur les graves violations commises contre les défenseurs des droits humains sahraouis dans les villes occupées du Sahara occidental, a rapporté l'agence de presse SPS.

Dans un communiqué cité par la même source, le ministère sahraoui a réitéré son appel aux Nations unies et à leurs mécanismes compétents, notamment le Conseil des droits de l'homme et les procédures spéciales, afin qu'ils diligentent une enquête urgente et indépendante sur les violations systématiques perpétrées par l'occupation marocaine contre les prisonniers politiques et les défenseurs des droits humains sahraouis, violations qui constituent des traitements cruels et inhumains au regard du droit international humanitaire. Le ministère tient les autorités d'occupation marocaines pleinement responsables de la politique de représailles systématiques menée contre les prisonniers politiques sahraouis et leurs



familles et exige la fin de toutes les formes de harcèlement et de persécution, y compris les arrestations arbitraires, la surveillance, les sièges et les restrictions à la liberté de circulation, de réunion et d'expression. Il appelle également à exercer des pressions

pour obtenir la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques sahraouis, l'arrêt des poursuites judiciaires abusives et la garantie du respect de leurs droits fondamentaux, conformément aux normes internationales relatives aux droits humains.

Le ministère des Territoires et Communautés occupés a souligné, dans le même texte, la nécessité de garantir une protection internationale aux défenseurs des droits humains sahraouis, leur permettant ainsi de mener leurs activités sans menace, intimidation ni représailles, et d'établir des mécanismes de suivi permanents de la situation des droits humains dans les territoires sahraouis occupés. Il a également réitéré son appel à la communauté internationale afin qu'elle assume ses responsabilités juridiques et morales pour mettre fin à la politique d'impunité et contraindre les autorités occupantes à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des résolutions pertinentes des Nations unies.

## GHAZA

### Un citoyen tombe en martyr à la suite de tirs d'obus

Un Palestinien est tombé en martyr, hier, à la suite de tirs d'obus lancés par les forces de l'occupation sioniste dans la région d'Atatra, au nord de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Des navires de guerre sionistes ont également tiré des obus en mer au large de Khan Younès, dans le sud de l'enclave.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72.612 martyrs et 172.457 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un bilan des autorités sanitaires palestiniennes. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, au moins 832 Palestiniens sont tombés en martyrs et 2.354 autres ont été blessés, tandis que les corps de 767 martyrs ont été récupérés, selon la même source.



Environ cinq millions d'enfants au Darfour, dans l'ouest du Soudan, se trouvent dans une situation de privations extrêmes, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) qui vient de lancer une alerte rouge. Au Soudan, 20 ans après le conflit au Darfour qui jetait près de 2 millions de personnes sur les routes, l'histoire se répète et s'aggrave. «Rien que dans cette région de l'ouest du pays, 5 millions d'enfants se trouvent aujourd'hui dans une situation de privations ex-

## DARFOUR (SOUDAN) 5 millions d'enfants souffrent de privations extrêmes

trêmes», affirme l'Unicef. L'agence onusienne estime que le conflit qui sévit à nouveau depuis trois ans dans le pays «dans l'indifférence générale s'y révèle encore plus dramatique, notamment pour les enfants». Ainsi, dans certaines parties du Darfour,

«plus de la moitié des enfants sont désormais victimes de malnutrition aiguë, quand il ne s'agit pas, tout simplement, de famine comme c'est le cas à El-Fasher, où plus de 1.300 enfants ont, par ailleurs, été tués ou mutilés en un peu plus de deux ans».

«Face à cette situation où la violence, la faim et les déplacements forcés qui s'entremêlent devraient susciter l'indignation de la communauté internationale, force est pourtant de constater qu'il n'en est rien», déplore Sheldon Yett, le représentant de

l'Unicef au Soudan, depuis Port Soudan. «Alors que la crise est bien plus grave et la situation bien plus complexe, le silence du monde est tout simplement assourdissant», a-t-il dénoncé. Et le pire, c'est que les humanitaires sont, cette fois, eux aussi pris pour cibles. «Les convois d'aide, les hôpitaux, les marchés, les écoles : aucun endroit n'est sûr au Soudan», a déploré le représentant de l'Unicef qui n'a reçu pour le moment que 16% des fonds qu'elle réclame pour ses opérations au Soudan en 2026.

SUR DEMANDE DE L'HOMME OU DE LA FEMME

# Progression des cas de divorce

**CES DERNIÈRES ANNÉES, les unions maritales sont en régression constante au moment où les divorces progressent.**

**La famille, la cellule autour de laquelle se construit une société, semble ne plus constituer le socle sur lequel s'appuient les jeunes mariés.**

**N**ombreaux ces relations maritales qui sont dissoutes pour des raisons multiples et des fois futiles. Toutefois, des voix s'élèvent pour pointer du doigt le khol'a comme la cause principale de ces dissolutions de mariages. Les chiffres annoncés par le ministère de la Justice ne confirment pas cet état des lieux, notant que les articles publiés par les médias et les propos tenus sur les réseaux sociaux sont loin de la réalité.

A ce titre, le khol'a représente seulement 27% des cas de dissolution de mariage enregistrés entre 2021 et le premier semestre 2025, contre 42% pour les divorces unilatéraux (à la demande du mari donc). Selon l'Office national des statistiques (ONS) en 2023, le nombre de mariages célébrés s'élevait à 278.664, ce qui représente une baisse notable par rapport aux 387.000 unions enregistrées en 2014 et traduit une diminution de 27% sur une décennie.

La même année (2023), 91.402 divorces ont été prononcés, soit environ 33,5% des mariages, ce qui équivaut à plus de 240 divorces par jour ou à une séparation toutes les six minutes. La tendance est toujours à la hausse. Des prévisions alarmantes pour 2026, environ 100.000 divorces de prévus. Dans ce sillage et au vu de ces chiffres, des députés appellent à des amendements du code de la famille, notamment dans ces articles qui traitent du khol'a.

## LE KHOL'A, L'ULTIME SOLUTION POUR LES ÉPOUSES

A ce propos, M<sup>e</sup> Fatima-Zohra Benbrahem, avocate au barreau d'Alger, a précisé que les causes de rupture ne sont pas liées aux textes de loi, mais plutôt aux évolutions sociales et comportementales de la société. «Le code de la famille, adopté et en vigueur depuis le 9 juin 1984 et modifié, régit les relations familiales, mariage, divorce, filiation et héritage. L'article 54 du code de la famille prévoit que l'épouse peut se séparer de son conjoint, sans l'accord de ce dernier, moyennant le versement d'une somme à titre de khol'a. Ce texte est

inspiré de la loi islamique et du droit civil. De fait, les articles qui régissent le divorce comme le khol'a sont basés sur la charia.

Autrement dit, le khol'a est un droit que la charia islamique a accordé à l'épouse pour se défaire des liens du mariage pour des différentes raisons. Le législateur algérien n'a rien inventé, mais a consacré ce droit octroyé par la charia», a expliqué la juriste, tout en soulignant que ce type de divorce se produit à la demande de la femme. Selon elle, dire que le khol'a est la première cause de la dissolution de la cellule familiale, c'est exagéré, quand les chiffres du ministère et de l'ONS sont analysés et décortiqués. Pour davantage d'argument, elle a indiqué que ce droit existe depuis le prophète Mohamed (QSSSL), et l'Islam est la seule religion qui a traité ce sujet et a offert une possibilité à la femme de se défaire des liens du mariage sans conflits entre les deux partenaires et leurs familles.

«A ce propos, je rappelle qu'avant la réforme du code de la famille de 2005, le juge n'accordait pas le khol'a à l'épouse sans le consentement de l'époux, ce qui est contraire à la charia. Avant ces amendements intervenus dans le code de la famille, le khol'a n'avait pas de sens et le législateur était bienveillant par rapport à l'époux», a-t-elle insisté.

S'agissant des cas de khol'a, M<sup>e</sup> Benbrahem a mis l'accent sur certains cas où les époux poussent leurs femmes à demander elles-mêmes le khol'a pour se dérober des compensations financières ou matérielles induites par le divorce. «Depuis des années que je sillonne les tribunaux dans le cadre de mon travail, ce genre de manœuvres sont légion et une manière de fuir toute responsabilité et obligation vis-à-vis de l'épouse et des enfants.

De fait, les femmes qui subissent une maltraitance, une répudiation répétitive ou des violences sont prêtes à payer pour racheter leurs libertés et tranquillité», a-t-elle fait savoir. Par ailleurs, l'avocate a affirmé que le divorce n'est pas une solution pour tous. «Dans un verset coranique, le



divorce est détestable et aucune famille ne voudrait voir ses enfants recourir à cette résolution.

A cet effet, il est à noter que quand les deux parties font appel à la justice, c'est que toutes les tentatives de conciliation se sont soldées par un échec. Cela pour signifier aux personnes qui s'attaquent à cet acquis consacré par le droit islamique et le droit civil aux épouses qu'il n'est pas derrière la prolifération des cas de divorce parce que la justice est la solution finale», a-t-elle plaidé.

## RENFORCER LA SENSIBILISATION ET L'ÉDUCATION AU MARIAGE

Dans ce sillage, elle a prôné l'importance de renforcer la sensibilisation familiale et de promouvoir la médiation et le règlement à l'amiable afin de limiter le recours au tribunal et d'assurer la stabilité des foyers et de la société. Selon des analyses faites sur la durée moyenne des mariages, il est recensé près de 75% des séparations qui surviennent durant les trois premières années de vie commune. «Une instabilité précoce et des diffi-

cultés à maintenir les engagements conjugaux durant les premières années. Cette situation met en lumière la nécessité d'une réflexion sur le rôle de l'éducation au mariage, le soutien familial et l'accompagnement psychologique pour favoriser la stabilité des couples», a expliqué, pour sa part, cheikh Djelloul Hadjimi, secrétaire général du Syndicat national des imams et des fonctionnaires des affaires religieuses. «Je n'ai pas les chiffres exacts sur les cas de divorce, dans toutes ces variations, mais il suffit de regarder autour de soi pour le constater.

D'ailleurs, il est de notre obligation de nous pencher sur ce problème qui prend de plus en plus d'ampleur. La société, dans toutes ses composantes, doit tirer la sonnette d'alarme pour préserver la famille, en particulier les enfants», a-t-il soutenu. Les mutations qu'a connues la société ont fait qu'il est aisé de recourir au divorce pour les deux parties. «Comme l'époux a le droit de demander le divorce en répudiant son épouse, grâce

au divorce par compensation (khol'a) à l'initiative de l'épouse moyennant le versement d'une compensation, la moitié de la dot, ou une somme qui sera désignée par le juge, à son conjoint, elle peut alors divorcer sans l'accord de son mari.

Dans le second cas, la charia a permis à la femme de se défaire du lien marital dans des situations précises, entre autres, l'incapacité de l'homme à subvenir aux besoins de la famille et lorsqu'il se soustrait à son devoir conjugal ou quand l'épouse est victime de violences conjugales», a-t-il détaillé.

«Notre religion protège les femmes des abus d'où la possibilité que lui ait accordée de quitter le foyer conjugal. Il s'agit pour elle de se libérer d'une relation toxique. Toutefois, le recours au divorce est excessif et pour des problèmes qui peuvent être résolus. Les proches et les familles doivent intervenir et faire de la médiation entre les époux pour protéger les enfants», a-t-il ajouté.

■ Karima Dehiles

## À L'OCCASION DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE Plus de 1.500 logements seront distribués à El Tarf

Un total de 1.558 logements de divers types sera distribué dans la wilaya d'El-Tarf à l'occasion de la célébration de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse (5 juillet), selon le wali, Mohamed Meziane.

En marge de la cérémonie organisée en l'honneur des journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai), en présence des membres de l'exécutif local, le wali a précisé que ce total comprend notamment 768 logements publics locatifs répartis sur 7 communes de cette wilaya frontalière. Il est également constitué de 290 unités de type promotionnel aidé et de 500 aides financières pour la construction de logements ruraux, selon la même source qui a relevé que ce quota permettra de ramener le taux moyen d'occupation du logement dans la wilaya à 3,76. Le wali a rappelé que la même occasion avait connu en 2025 la distribution de 2.008 unités dont 554 logements publics locatifs, 168 logements promotionnels aidés, 86 logements promotionnels libres et 1.200 aides à l'habitat rural. Tenue au siège de la wilaya, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse a donné lieu à la projection d'un documentaire sur le processus de développement local dans la wilaya, les projets exécutés en 2025 et l'évolution qualitative réalisée dans les secteurs du logement, de l'hydraulique et des travaux publics notamment.

■ R. S.



## CAMPAGNE DE NETTOIEMENT À SOUK AHRAS Quand la jeunesse se mobilise

Dans une dynamique citoyenne qui tranche avec les clichés de l'indifférence urbaine, la ville de Souk-Ahras voit émerger une mobilisation exemplaire portée par ses jeunes. À travers une série d'initiatives de nettoyage et d'embellissement, ils insufflent un nouvel élan à des quartiers longtemps marqués par les stigmates de l'incivisme et de la dégradation. Lancée dans le sillage de la campagne «Aidez-moi à nettoyer ma ville», cette action de terrain s'inscrit dans une volonté claire : réhabiliter l'image de la cité de Taghaste et instaurer durablement une culture de respect de l'environnement. Lancée dimanche dernier et supervisée dès lors par le wali de la wilaya, Zinaï Abdelkrim, et les élus locaux, notamment le président de l'Assemblée populaire de wilaya, Aït-Djouadi Oufella Salem, l'initiative s'appuie sur une mobilisation large, mêlant comités de quartier, associations sportives, citoyens bénévoles et opérateurs économiques.

Sur le terrain, les opérations s'enchaînent avec méthode. Nettoyage des points noirs, collecte des déchets anarchiques, tous genres de détritus, réhabilitation des espaces publics : autant d'actions concrètes qui traduisent une prise de conscience collective. Au-delà de l'aspect esthétique, c'est bien une démarche pédagogique qui est à l'œuvre, visant à ancrer chez les habi-



tants de la ville de Souk Ahras, et particulièrement chez les plus jeunes, les réflexes d'une citoyenneté active et responsable. Cette mobilisation, qui coïncide avec la période printanière, n'est pas le fruit du hasard. Elle capitalise sur un moment propice à l'engagement collectif pour impulser un changement durable des comportements.

L'objectif affiché est ambitieux : tourner définitivement la page des pratiques nuisibles et restaurer l'image historique d'une ville attachée à son héritage et à son cadre de vie. Dans ce contexte, plusieurs quartiers pilotes ont été ciblés, à l'image de Bir Youcef ou encore la cité des 572 logements Cnep, où une vaste opération de réaménagement a été engagée depuis 48 heures. Revêtement, décoration murale, assainissement : les interventions

se veulent visibles et structurantes afin de créer un effet d'entraînement à l'échelle de toute la commune.

Les pouvoirs publics, de leur côté, affichent un soutien affirmé à cette dynamique. Le wali a, d'ailleurs, multiplié les sorties de terrain pour encourager les initiateurs de ces actions, saluant un «esprit citoyen exemplaire» et assurant de la disponibilité des moyens nécessaires pour inscrire cette démarche dans la durée. Au final, ce mouvement porté par la jeunesse de Souk-Ahras dépasse largement le simple cadre d'une campagne de nettoyage. Il s'impose comme un véritable acte de patriotisme local, où l'engagement citoyen devient le levier d'une transformation urbaine et sociale. Une leçon de civisme. Une lalpassade.

■ B. Yacine

## LES FONTAINES ET LA POTERIE

# Témoins de l'évolution civilisationnelle

**DANS LE CADRE DU PROGRAMME DU MOIS DU PATRIMOINE, le Musée public des arts et traditions populaires, en partenariat avec le Musée des antiquités et des arts islamiques, a organisé, hier au siège du Musée des antiquités, une rencontre animée par deux conservatrices du patrimoine, Youssa Chaouki et Nawel Tounza.**

**C**haouki Youssa a, dans sa communication, abordé le thème «Les inscriptions épigraphiques sur les fontaines publiques : miroir de notre civilisation», et Tounza Nawel a présenté une communication intitulée «Les objets d'art et l'évolution civilisationnelle : la collection de poteries comme modèle».

Dans son intervention, M<sup>me</sup> Chaouki a détaillé l'importance des fontaines au début du XVI<sup>e</sup> siècle, comme solution au problème majeur d'approvisionnement en eau.

L'eau, explique-t-elle, est indispensable pour diverses activités artisanales et industrielles, telles que le tannage, l'orfèvrerie, la boulangerie, la construction et la poterie. Elle était également essentielle pour les institutions religieuses, sociales et militaires, comme les mosquées, les zaouïas, les hammams, les casernes et les marchés.

Face à ces besoins, les autorités ottomanes ont construit des canalisations pour acheminer l'eau vers la ville, et l'arrivée des Andalous, experts en hydraulique, contribua fortement au développement d'un réseau hydraulique structuré qui comprenait : quatre aqueducs principaux, des sources publiques, des puits, des citernes et des fontaines publiques.

Les fontaines étaient réparties dans les rues près des mosquées, dans les marchés à proximité des portes et à l'extérieur de la ville.



Elles comportaient des inscriptions qui indiquaient le nom du fondateur, la date de construction, des invocations religieuses, des louanges et des prières. Certaines incluaient des versets coraniques évoquant l'importance de l'eau.

Ces inscriptions ont également une importance politique, car les inscriptions permettent d'identifier

les gouverneurs de l'époque, et reflètent également l'autonomie croissante de la régence d'Alger vis-à-vis de l'empire ottoman.

### LA POTERIE, UN TÉMOIGNAGE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Pour sa part, la seconde conférencière a présenté la poterie comme l'un des «Premiers témoignages du développement humain». M<sup>me</sup>

Tounza a rappelé que, pour ce qui est de notre espace géographique, cette pratique artisanale «est apparue au néolithique avec la sédentarisation, et servait principalement à conserver les aliments, l'eau et à cuisiner». À cette époque, ajoute-t-elle «elle était fabriquée à la main avec de l'argile et décorée de motifs simples». Elle explique ensuite que

«durant la protohistoire, la poterie est devenue plus variée et mieux maîtrisée techniquement». «Elle est utilisée aussi bien dans la vie quotidienne que dans les rites funéraires, avec des formes et des décors plus élaborés» a-t-elle ajouté.

M<sup>me</sup> Tounza fait savoir aussi que «la fabrication de la poterie s'est développée dans l'antiquité, notamment sous influences phénicienne et romaine, lorsque le tour de potier fut introduit, permettant une production plus régulière et développant les échanges commerciaux».

Pour ce qui est de l'époque islamique, explique-t-elle, «la poterie a connu un grand essor grâce à l'apparition de la glaçure, des couleurs vives et des décorations végétales et calligraphiques». «La poterie traditionnelle algérienne, présente dans plusieurs régions, est fabriquée artisanalement et décorée principalement par les femmes», souligne la conférencière, expliquant qu'elle reflète l'identité culturelle à travers des motifs géométriques et symboliques.

Selon elle, on distingue deux types principaux, à savoir «la poterie rurale, à usage domestique et décorée de manière traditionnelle», et «la poterie urbaine, plus raffinée, utilisant le tour et l'émaillage».

Aujourd'hui, conclut-elle, «la poterie est devenue à la fois un objet utilitaire et artistique, représentant un lien entre le patrimoine ancien et la modernité, et constituant un important témoignage de l'évolution des sociétés humaines».

■ Hakim Metref

## «BIN EL BARAH OU LYOUM» AU MUSÉE DU BARDO

# Un dialogue entre héritage et création

**L**e Musée national du Bardo invite les visiteurs, à l'occasion du Mois du patrimoine, à découvrir une exposition organisée en collaboration avec le collectif Takafa. Intitulée «Bin el barah ou lyoum» (entre hier et aujourd'hui). La manifestation culturelle prend place dans le Diwan du musée, un espace chargé d'histoire qui dialogue subtilement avec les œuvres et les créations exposées.

Dans une atmosphère calme, un public nombreux est venu découvrir, dans la matinée d'hier, l'exposition qui réunit des pièces anciennes de bijouterie issues de la collection du musée ainsi que des créations contemporaines réalisées par l'artisane Amel Cherabi. L'ensemble est complété par des œuvres picturales signées Fazi Bouaouini, initiatrice de l'événement et présidente du collectif Takafa, disposées avec harmonie dans l'espace

du Diwan. Entre matières, formes et couleurs, le visiteur est invité à circuler entre passé et présent, dans une mise en scène qui valorise les savoir-faire traditionnels et modernes. Selon Bouaouini, cet événement s'inscrit dans une double dynamique, la célébration de la première année de création du collectif Takafa et du Mois du patrimoine. Il s'agit d'une occasion de transmettre et de valoriser le patrimoine culturel algérien, en interrogeant le lien entre l'héritage des aïeux et les formes contemporaines de la création. Pour elle, cette initiative met en lumière le génie de la création féminine, notamment à travers le bijou. «Même si nous n'avons pas connu ces femmes, elles nous ont légué un patrimoine riche. Il est essentiel de le transmettre aux nouvelles générations, de le préserver tout en le modernisant, afin de le rendre plus accessible aux

femmes d'aujourd'hui, sans en perdre l'âme ni l'empreinte algérienne», souligne-t-elle. Il s'agit pour elle de rendre ce patrimoine vivant, accessible et désirable pour les femmes d'aujourd'hui. En le modernisant sans le trahir, en lui insufflant une touche contemporaine, tout en préservant son âme traditionnelle algérienne. C'est ce subtil équilibre entre fidélité à l'origine et ouverture vers le présent que «Bin el barah ou lyoum» cherche à incarner.

«Le bijou d'hier ne doit pas être oublié, il doit pouvoir se porter aujourd'hui, être regardé différemment, être aimé à nouveau», a-t-elle ajouté. Dans cette continuité, elle souligne que ce que nous façonnons aujourd'hui à partir de cet héritage deviendra, à son tour, le patrimoine des générations futures. «C'est une transmission entre passé, présent et



futur», affirme-t-elle. À travers ses œuvres, l'artiste rend également hommage à ces femmes en les représentant dans des tableaux de différentes dimensions où dominent des couleurs chatoyantes. Ces compositions traduisent à la fois la richesse de leur héri-

tage et la vitalité d'une mémoire réinventée. L'exposition, visible jusqu'au 18 mai prochain, invite à admirer une mémoire qui continue de vivre à travers le regard des artistes d'aujourd'hui.

■ Souha Bahamid

## CLÔTURE DU FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE À CONSTANTINE

# Carrefour de rencontres musicales et temporelles

**L**e Théâtre régional de Constantine, Hadj Mohamed Tahar Ferlagani, s'est mué en un haut lieu d'élévation esthétique, en accueillant lors des deux dernières soirées du Festival culturel international de musique symphonique des orchestres qui ont enroulé, par leur prestation, leur auditoire. Ainsi, à l'occasion de la seconde soirée symphonique inscrite à sa programmation culturelle, le public a eu droit à une immersion intégrale dans les arcanes envoûtants de la musique classique russe. Cette nocturne d'exception a vu l'orchestre du festival de la Fédération de Russie déployer un répertoire d'une subtilité remarquable, conviant l'auditoire à une traversée sensible des grandes œuvres du patrimoine slave, notamment celles du compositeur Igor Stravinsky.

La direction artistique, assurée avec une rigueur magistrale par le maestro Mikhail Antonenko, a conféré à l'ensemble une cohésion et une intensité expressive particulièrement saisissantes. Dans son prolongement, la troisième soirée animée dimanche, marquant la clôture du Festival culturel international de musique symphonique, a consacré Constantine comme un carrefour de dialogues musicaux et temporels. Cette ultime rencontre artistique s'est distinguée par une richesse expressive notable, rehaussée par la présence du consul de Tunisie en Algérie, Sebri Chokri, et par une affluente témoignant d'un engouement manifeste pour le répertoire classique. Dès les premières mesures exécutées



par l'Orchestre symphonique de Carthage, le public a été convié à une expérience esthétique dépassant les frontières du patrimoine national tunisien pour s'inscrire dans une perspective d'universalité musicale. Cette première escale dans la capitale de l'Est algérien — seconde apparition de l'orchestre en Algérie depuis sa fondation — a été marquée par une remarquable communion entre les instrumentistes et leur auditoire. Placée sous la direction inspirée du maestro Hafedh Makni et enrichie par la participation d'une chorale dirigée par Mourad Gaïloul, la formation — composée de soixante-deux musiciens et choristes — a donné

naissance à une fresque sonore d'une densité expressive peu commune. L'ensemble de la prestation s'est imposé comme une véritable ode au dialogue interculturel où convergent écoles musicales, sensibilités esthétiques et héritages pluriels.

Le programme, résolument éclectique, a su conjuguer avec finesse les grandes œuvres du répertoire classique européen et les joyaux du patrimoine musical arabe. Le public a ainsi été transporté dans l'âge d'or du tarab, à travers des interprétations inspirées d'œuvres emblématiques de Mohamed Abdel Wahab, Farid El Atrache et Baligh Hamdi. Par ailleurs, des pièces algériennes et tunisiennes ont été revisitées selon des orchestrations symphoniques contemporaines, témoignant d'un renouvellement créatif du patrimoine régional. Dans une dynamique d'ouverture assumée, la soirée a également intégré des incursions dans des registres musicaux variés — pop, disco et rythmes latino-américains — dont les standards ont été réinterprétés avec audace, révélant de nouvelles potentialités expressives grâce à une orchestration inventive.

Dans son ensemble, l'événement a suscité une adhésion enthousiaste, rassemblant un public hétérogène où se côtoyaient amateurs éclairés et jeunes auditeurs en quête d'expériences sonores novatrices, consacrant ainsi Constantine comme une scène vivante du dialogue musical universel.

■ S. Y.

## Grille géante

|                            |   |                     |   |                             |                             |                    |           |                        |                         |
|----------------------------|---|---------------------|---|-----------------------------|-----------------------------|--------------------|-----------|------------------------|-------------------------|
| Éparpil-<br>lerions        | ↘ | Gracieux            | ↘ | Petite<br>maison            | ↘                           | Grecque            | ↘         | Divinités<br>nordiques | ↘                       |
| Sembla-<br>bles            | ↓ | Edifices<br>publics | ↓ | Etendues<br>d'eau           | ↓                           |                    |           | Saisons                | ↓                       |
|                            |   |                     |   |                             |                             |                    |           |                        |                         |
| Légendes                   | → |                     |   |                             |                             | Existé             | →         |                        |                         |
| Outils                     | ↘ |                     |   |                             |                             | Jet                | ↓         |                        |                         |
|                            |   |                     |   |                             |                             |                    |           |                        |                         |
| Divinité                   | → |                     |   |                             | Ile<br>grecque              | →                  |           |                        | Fortes en<br>sensations |
| Morceau                    | ↘ |                     |   |                             | Servent de<br>quatre heures | ↓                  |           |                        | ↓                       |
|                            |   |                     |   | Sélection                   | →                           |                    |           | Complète               |                         |
|                            |   |                     |   | Aimée de<br>Zeus            | ↓                           |                    |           |                        |                         |
| Rivière<br>italienne       | → |                     |   |                             |                             | Monnaie            | →         |                        |                         |
| Possessif                  | ↘ |                     |   |                             |                             | Chants<br>funèbres | ↓         |                        |                         |
|                            |   |                     |   | Décorent                    | →                           |                    |           |                        |                         |
|                            |   |                     |   | Note                        | ↓                           |                    |           |                        |                         |
| Ration<br>alimen-<br>taire |   | Cuisiné             |   | Epreuve                     | →                           |                    |           |                        |                         |
|                            |   |                     |   | Pronom<br>personnel         | ↓                           |                    |           |                        |                         |
|                            |   |                     |   |                             |                             |                    | A la mode | →                      |                         |
| Con-<br>jonction           | → |                     |   | Références<br>de mesure     | →                           |                    |           |                        |                         |
| Liés                       | ↘ |                     |   | Alcalino-<br>terreux        | ↓                           |                    |           |                        |                         |
|                            |   |                     |   | Commune<br>des Pays-<br>Bas | →                           |                    | Note      | →                      |                         |
| An-<br>goissées            | → |                     |   |                             |                             |                    |           |                        |                         |



Par Benhadi Aziz Madani, instructeur à la Fédération internationale des échecs (FIDE)

## CLASSEMENT ELO FIDE DU MOIS DE MAI

# L'Ouzbek Javokhir Sindarov brille de mille feux

**SINDAROV A RÉALISÉ LA MEILLEURE PERFORMANCE DE L'HISTOIRE du Tournoi des candidats avec un score exceptionnel de plus six points, améliorant de près d'un demi-point le record du Russe Ian Nepomniachtchi en 2022.**

**A** la suite du Tournoi des candidats de Chypre 2026 et de plusieurs autres compétitions, le haut du classement mondial de la Fédération internationale des échecs (FIDE) a connu quelques changements. Si 2024 a été une année faste pour l'Inde, avec deux médailles d'or aux Olympiades de Budapest et le sacre de Gukesh Dommaraju comme champion du monde, 2026 s'annonce déjà comme une année exceptionnelle pour l'Ouzbékistan. Le Grand Maître n°1 du pays, Nodirbek Abdusattorov, a déjà été mis en avant lors des masters du « Tata Steel » aux Pays-Bas et de Prague en Tchéquie, et Javokhir Sindarov étant sans conteste la star de ce mois et l'étoile montante du classement général avec son ascension au 5<sup>e</sup> rang mondial, enregistrant ainsi la plus forte progression Elo parmi les 100 meilleurs joueurs mondiaux. Le classement de Sindarov n'a cessé de progresser, passant de la 31<sup>e</sup> place mondiale en mai 2025 (avec un classement de 2706 points Elo) à la 5<sup>e</sup> place. En réalité, sa marge de progression est très faible : avec un classement de 2776 points, il est tout près des 2800 points.

### LES OUZBEKS EN NETTE PROGRESSION

Seuls 16 joueurs ont franchi ce cap. Sindarov a réalisé la meilleure performance de l'histoire du Tournoi des candidats avec un score exceptionnel de plus six points, améliorant de près d'un demi-point le record du Russe Ian Nepomniachtchi en 2022. Étonnamment, aucun joueur indien ne figure dans le Top 10 mondial, tandis que deux des cinq premiers sont ouzbeks. Le Turc Yagiz Kaan Erdogmus a également engrangé de nombreux points et conforté sa première place au classement junior. Plusieurs tournois majeurs, notamment le Tournoi des candidats, mais aussi des tournois Open et les finales de la « Chess Bundesliga » ont bouleversé le classement mondial FIDE. Le joueur qui a le plus progressé, non seulement ce mois-ci, mais aussi ces dernières semaines, est

Javokhir Sindarov. Vainqueur convaincant du Tournoi des candidats et donc principal rival du champion du monde indien Gukesh Dommaraju ; il a engrangé 31 points, se hissant à la 5<sup>e</sup> place du classement mondial. Le Néerlandais Anish Giri a également affiché une forme en nette progression, grimant à la 6<sup>e</sup> place du classement mondial grâce à un gain de 14 points.

Cette progression s'est faite au détriment de l'Allemand Vincent Keymer, qui a été dépassé et a reculé de deux places. Ce dernier n'a disputé que les dernières journées de « Chess Bundesliga » avec son club, Baden-Baden, où il a concédé deux matches nuls, ce qui lui a coûté quelques points Elo. Parmi les joueurs ayant perdu des points au classement mondial, on retrouve notamment les Américains Hikaru Nakamura et Fabiano Caruana. Ces deux Grands Maîtres ont perdu respectivement 18 et 5 points lors du Tournoi des candidats, sans toutefois que cela n'affecte leur place de n°2 et 3 mondiaux.

### MAGNUS AU-DESSUS DU LOT

Nakamura, qui ne participe quasiment plus à aucun tournoi classique, est passé sous la barre des 2800 points Elo, faisant du quintuple champion du monde norvégien Magnus Carlsen le seul joueur actuellement au-dessus de ce seuil. Le terme « déflation du classement Elo » circule beaucoup, et il a peut-être déjà atteint le plus haut niveau. Le classement Elo n'est pas une valeur absolue comme la puissance d'un cheval ou le poids d'un kilo, mais une valeur relative, indiquant le niveau d'un joueur par rapport aux autres. Si de nombreux joueurs avec un faible classement Elo intègrent le jeu, les classements finissent par baisser.

C'est le cas actuellement, avec l'arrivée de nombreux nouveaux joueurs issus des nations émergentes en Asie. En tête du classement mondial trône Magnus Carlsen, qui compte désormais plus de 40 points d'avance sur ses concurrents et semble insensible à toute éventuelle déflation du système Elo. L'Allemand Matthias Bluebaum est le deuxième meilleur joueur alle-

mand et a confirmé son classement lors du Tournoi des candidats. Une légère baisse de son classement lui a cependant coûté trois places au classement mondial. Après Sindarov, Yagiz Kaan Erdogmus est le joueur ayant réalisé la plus forte progression au classement Elo. Le jeune prodige turc a engrangé 21 points grâce à sa victoire face au vétéran Veselin Topalov, devenant ainsi le plus jeune joueur de l'histoire à franchir la barre des 2700 points.

Pour le prodige turc, la question n'était plus de savoir s'il y parviendrait, mais quand, et il a battu le record du Chinois Wei Yi de près d'un an. Alors qu'il pourrait potentiellement atteindre les 2800 points Elo, il lui reste quatre ans pour battre le record du Français d'origine iranienne Alireza Firouzja, celui du plus jeune joueur de l'histoire à avoir atteint ce niveau. Nous avons également assisté au retour des Grands Maîtres chinois Ding Liren, indien Viswanathan Anand et bulgare Veselin Topalov. Ding a disputé ses premières parties classiques depuis sa défaite au Championnat du monde 2024, et a engrangé quatre points Elo lors du championnat de Chine par équipes 2026. Anand, quant à lui, a fait trois nuls en « Chess Bundesliga » et a perdu quatre points Elo. Parmi les autres progressions notables, citons celle de l'Iranien Amin Tabatabaei, qui a gagné 14 points en remportant l'Open de Reykjavik 2026 avec un score impressionnant de 8 points sur 9, celle de l'Azeri Aydin Suleymanli, qui a gagné 12 points au Championnat d'Europe individuel de 2026.

### L'INDIENNE VAISHALI RAMESHBABU AFFICHE SES AMBITIONS

Chez les dames, plusieurs joueuses de haut niveau étaient également en lice lors du Tournoi des candidates. L'Indienne Vaishali Rameshbabu a remporté le tournoi et affrontera la championne du monde chinoise Ju Wenjun. Grâce à un gain de 26 points Elo, elle occupe désormais la 13<sup>e</sup> place du classement mondial féminin. L'ancien quintette chinois de tête n'est plus qu'un quatuor. Tan Zhongyi, déjà re-

|         |                        |    |            |      |
|---------|------------------------|----|------------|------|
| 1 / 1   | Carlsen, Magnus        | GM | 2840       | 2840 |
| 2 / 2   | Nakamura, Hikaru       |    | 2792 (-18) | 2810 |
| 3 / 3   | Caruana, Fabiano       |    | 2788 (-5)  | 2793 |
| 4 / 4   | Abdusattorov, Nodirbek |    | 2780       | 2780 |
| 5 / 11  | Sindarov, Javokhir     |    | 2776 (+31) | 2745 |
| 6 / 9   | Giri, Anish            | GM | 2767 (+14) | 2753 |
| 7 / 5   | Keymer, Vincent        | GM | 2759 (-3)  | 2762 |
| 8 / 6   | Firouzja, Alireza      |    | 2759       | 2759 |
| 9 / 7   | So, Wesley             |    | 2754       | 2754 |
| 10 / 8  | Wei, Yi                |    | 2753 (-1)  | 2754 |
| 11 / 10 | Erigaisi Arjun         |    | 2751       | 2751 |
| 12 /    | Anand, Viswanathan     |    | 2739       |      |
| 13 / 13 | Duda, Jan-Krzysztof    |    | 2739       | 2739 |

léguée à la 6<sup>e</sup> place récemment, a perdu plus de 18 points au Tournoi des candidates, et par conséquent trois places supplémentaires. Zhu Jiner, un temps en lice pour la victoire au Tournoi des candidates, a finalement dû se contenter d'une perte de 8 points. Elle conserve néanmoins sa 4<sup>e</sup> place au classement mondial, derrière Hou Yifan, Lei Tingjie et Ju Wenjun. Parmi les plus grandes gagnantes de la liste du mois de mai figurent la Russe Anna Shukhman (plus 16 à l'Open de Minorque), la Serbe Teodora Injac (plus 21 à l'Open de Reykjavik et au Championnat d'Europe féminin) et la Chinoise Xiao Yiyi (plus 28 au championnat chinois par équipes féminin). La Kazakhe Bibisara Assaubayeva a réalisé la plus forte progression du Top 10 (+11 points) et a terminé 2<sup>e</sup> du même tournoi.

L'ancienne championne du monde féminine, Tan Zhongyi, a subi l'une des plus lourdes défaites du mois, chutant de 18 points et de trois places pour se retrouver 9<sup>e</sup>, après avoir terminé dernière ex aequo avec l'Indienne Divya Deshmukh (-10 points). Chez les juniors garçons, le champion du monde en titre, Gukesh Dommaraju, n'a pas joué le mois dernier et reste le meilleur joueur mondial de moins de 20 ans. Yagiz Kaan Erdogmus a réduit l'écart grâce à sa forte progression au classement. L'Américain Abhimanyu Mishra se hisse à la 6<sup>e</sup> place avec un gain de 15 points. Il a obtenu ces points lors d'un tournoi Open à San Vicente del Raspeig, en Espagne. Le Bélarusse

Denis Lazavik, joueur reconnu pour ses performances dans de nombreux tournois en ligne de parties rapides et blitz, progresse également au classement Elo de la FIDE. Il a remporté le tournoi « Karpov » à Khanty-Mansiïsk en Russie et gagné 16 points Elo. L'Indien Leon Mendonca a lui aussi réalisé une belle progression, en gagnant 18 points ; il occupe désormais la 12<sup>e</sup> place du classement mondial junior. Leonardo Costa, le meilleur jeune joueur allemand, a perdu 16 points à l'Open de Grenke et occupe désormais la 31<sup>e</sup> place du classement mondial junior. L'Allemand Christian Gloeckler poursuit sa progression.

Lors du tournoi de San Vicente del Raspeig, il a gagné 10 points Elo et se hisse à la 59<sup>e</sup> place. Chez les juniors filles, Anna Shukhman avec un gain de 16 points s'est hissée à la première place du classement mondial junior féminin, reléguant la Kazakhe Alua Nurman à la 2<sup>e</sup> place. L'Indienne Savitha Shri a réalisé une belle progression avec un gain de 23 points Elo. Elle occupe désormais la 9<sup>e</sup> place. L'Américaine Iris Mou, âgée de 17 ans, a fait une ascension fulgurante dans le classement. Elle a gagné 88 points Elo et est passée de la 77<sup>e</sup> à la 26<sup>e</sup> place. Charis Peglau est la meilleure jeune joueuse allemande, occupant la 44<sup>e</sup> place. Sur le plan des nations, le Top 10 est formé par les USA, l'Inde, la Chine, la Russie, l'Allemagne, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan, la France, l'Ouzbékistan et les Pays-Bas.

## 31<sup>e</sup> ÉDITION DU «TEPE SIGEMAN AND CO» À MALMÖ (SUÈDE) 3<sup>e</sup> RONDE

# Un peloton à cinq en tête

**L**es Grands Maîtres turc, Yagiz Kaan Erdogmus, et indien, Arjun Erigaisi, ont remporté leur première victoire du tournoi «TePe Sigeman» qui se joue en plein centre-ville de Malmö à l'hôtel «Elite Plaza», en Suède, du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2026 avec la participation de l'Ouzbek Nodirbek Abdusattorov, Elo 2780 points, de l'Indien Arjun Erigaisi, Elo 2751 points, du Turc Yagiz Kaan Erdogmus, Elo 2687 points, de la Chinoise Zhu Jiner, Elo 2554 points, du Néerlandais Jorden van Foreest, Elo 2736 points, de l'Américain Andy Woodward, Elo 2635 points et du Suédois Nils Grandelius, Elo 2662 points. Ils se retrouvent ainsi à égalité en tête du classement avec le Norvégien Magnus Carlsen, l'Ouzbek Nodirbek Abdusattorov et l'Américain Andy Woodward. Erdogmus affiche désormais un classement Elo de 2711,9 points et occupe la 29<sup>e</sup> place mondiale après sa victoire face à la Chinoise Zhu Jiner, tandis qu'Arjun réintègre le Top 0 en remportant sa partie contre le Suédois Nils Grandelius. Les matchs serrés Carlsen contre Abdusattorov et Andy Woodward Jorden van Foreest se sont finalement soldés par un match nul. Le moment le plus dramatique de la rencontre entre Magnus Carlsen et Nodirbek Abdusattorov s'est sans doute produit dès



le début, lorsqu'il a dû attendre sept minutes que Carlsen se présente à l'échiquier. Le n°1 ouzbek a expliqué que ce n'était pas la première fois que cela se produisait. «Il me fait le coup à chaque fois ! Par exemple, au "Freestyle" de Weissenhaus en Allemagne, il est arrivé un peu en retard alors que la partie avait déjà commencé. Non, à ce stade, je l'ai affronté de nom-

breuses fois, je connais son comportement, son attitude. Je m'en fiche, c'est son choix !»

### Partie n°1

**Blancs : Carlsen Magnus (Norvège)**  
**Noirs : Abdusattorov Nodirbek (Ouzbekistan)**  
**Malmö 2026**

### Défense slave

1.d4 d5 2.Cf3 Cf6 3.c4 c6 4.Dc2 g6 5.cxd5 cxd5 6.Cc3 Cc6 7.Ff4 Fg7 8.e3 0-0 9.Fe2 a6 10.h3 Ff5 11.Db3 Ca5 12.Db4 Te8 13.0-0 Ff8 14.Da4 b5 15.Dd1 Cc4 16.b3

### Diagramme n°1

16...Ca3 17.Fd3 Fxd3 18.Dxd3 e6 19.Tac1 Tc8 20.Ce2 Db6 21.Ce5 Db7 22.f3 b4 23.Dd2 Cb5 24.Cd3 Cd7 25.Txc8 Txc8 26.Tc1 a5 27.Rf2 f6 28.g4 Fe7 29.h4 Tc6 30.g5 Dc8 31.Txc6 Dxc6 32.gxf6 Fxf6 33.Fg5 Dc7 34.Rg2 Cd6 35.Cg3 Rf7 36.De2 Re7 37.Ce5 Fxg5 38.hxg5 Cxe5 39.dxe5 Cf5 40.Cxf5+ gxf5 41.f4 Dc1 42.Da6 Dd2+ 43.Rf3 Dd1+ 44.Rf2 Dd2+ nulle



**● COMBINAISON**

Les blancs jouent et gagnent ! Les noirs jouent et gagnent !

**● FIN DE PARTIE**

Pion chasseur de tours ! Les blancs jouent et gagnent !

**● PROBLÈME**

Les blancs jouent et font mat en deux coups !

**SOLUTION DE «TESTEZ VOTRE FORCE» PRÉCÉDENT**

Combinaison : 1...Df2+ 2.Dxf2 [2.Dg3 Txxg3 3.Txxg3 Df4 4.b6 Th5 mat] 2...Th5+ 3.Fxh5 g5 mat 0-1

Finale : 1.Da3+ Ta2 2.Td2 Txa3 [2...b2+ 3.Dxb2+ Txb2 4.Txb2 a3 5.Tb1+ Ra2 6.Tb6 Ra1 7.Rc2 a2 8.Rb3 Rb1 9.Th6 Rc1 (9...a1C+ 10.Rc3 Ra2 11.Te6 Rb1 12.Te2) 10.Ta6] 3.Tb2 Ta2 4.Tb1 mat 1-0

Problème : 1.hxg6 ep Rh5 2.Txh7mat 1-0

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS (DEMI-FINALE RETOUR)

## Arsenal-Atlético Madrid, l'art de défendre

**LE SPECTACULAIRE 5-4 de PSG-Bayern a illuminé les demi-finales aller de Ligue des champions et éclipsé l'affiche entre Arsenal et l'Atlético Madrid (1-1), qui offre un «autre» football où l'art de défendre sera encore central, ce soir au retour.**

Il y a le même enjeu, gigantesque, d'une finale européenne à aller décrocher. Pourtant, l'air est bien plus chargé en électricité à Munich qu'à Londres, avant les retrouvailles. «Il ne faut pas s'attendre à ce qui s'est passé entre Paris et le Bayern. Mais pas du tout», anticipe Robert Pirès, acteur de la seule finale de Ligue des champions disputée par Arsenal, en 2006.

«Ça va être hyper quadrillé des deux côtés, hyper défensif. Ça peut être dur physiquement et nerveusement, tu peux y laisser des plumes aussi», dit-il à l'AFP. Ces demi-finales offrent «les deux facettes du football», souligne l'ancien ailier des Gunners. «Les deux me vont bien. Je me suis régalé à voir PSG-Bayern. Atlético-Arsenal, c'est une autre façon de jouer au football. Il y en a qui n'aiment pas, aucun problème. Mais en tant que joueur, c'est un art de bien défendre. Et les deux équipes le font bien». A l'aller, l'af-



fiche s'est jouée sur des pénaltys : ceux inscrits par Viktor Gyokeres et Julian Alvarez, et celui sifflé en faveur de l'Anglais Eberechi Eze, finalement annulé après recours à la VAR, pour la plus grande fureur de Mikel Arteta.

### «ÇA ME FAIT RIRE»

L'entraîneur d'Arsenal a amené son équipe dans le dernier carré de la grande Coupe d'Europe pour la

deuxième année d'affilée, une performance inédite dans l'histoire du club. Et il est bien placé pour remporter le titre en Premier League, 22 ans après le dernier en 2004. Toutefois, son équipe propose un jeu bien moins enthousiasmant que les années précédentes, plus restrictif, parfois lent, «boring» (ennuyeux) comme le décrivent certains observateurs. «Mikel Arteta en est

conscient. Mais ce qu'on lui demande, c'est de gagner», balaye Robert Pirès. «Les gens vont dire : Ils ne savent que défendre, que marquer sur coup de pied arrêté. Pas de problème, mais pourquoi les autres ne le font pas ? Puisque c'est une arme, le corner ou le coup franc. Les gens parlent, critiquent. Moi, ça me fait rire». Contre Fulham (3-0), samedi, le club au canon a cependant retrou-

vé de l'explosivité dans la lignée de Bukayo Saka, remuant et déterminant avant de sortir à la mi-temps. Le temps d'un match, Arsenal peut tout emporter sur sa route et l'Atlético est bien placé pour le savoir : les Espagnols ont pris la foudre (4-0) en octobre à l'Emirates durant la phase de ligue.

### GRIEZMANN CONTRE SALIBA

La plus grande force des Anglais reste toutefois leur base défensive, notamment le triangle d'or formé par le gardien David Raya et ses défenseurs centraux, Gabriel et William Saliba.

En Ligue des champions cette saison, les Londoniens n'ont encaissé que six buts en 13 rencontres, en comptant les deux contre les Kazakhs du Kaïrat Almaty (3-2) un jour où les titulaires étaient au repos. C'est l'option prise samedi par Diego Simeone, l'entraîneur de l'Atlético, qui est allé s'imposer à Valence (2-0) avec une équipe complètement remaniée en vue du choc à Londres. Antoine Griezmann, entré en seconde période, a eu le temps de s'offrir une passe décisive et encore un peu plus de confiance, avant d'aborder ce qui pourrait être son dernier sommet européen avec les Colchoneros. Le club madrilène vise une quatrième finale de Ligue des champions (après 1974, 2014 et 2016), une troisième avec Simeone sur le banc et une deuxième avec «Grizou» sur la pelouse.

BUKAYO SAKA

## Le retour du «Starboy»

L'ailier chéri d'Arsenal, Bukayo Saka, sort de l'infirmerie au meilleur moment et offre, déjà, sa meilleure version à l'heure de défier l'Atlético Madrid en demi-finale retour de Ligue des champions, ce soir chez lui à Londres. A 24 ans, l'attaquant au pied gauche de velours incarne le visage souriant et le cœur battant du club anglais, brassard accroché au biceps quand le capitaine Martin Odegaard n'est pas là.

C'était le cas samedi contre Fulham (3-0) et il a brillé pour sa première titularisation en plus d'un mois, avec un dribble foudroyant et une passe décisive pour commencer, un but pour agrémente son retour et une sortie à la mi-temps, par précaution. «Il revient au moment le plus important de la saison et maintenant il est frais. Il est frais dans la tête et sa détermination est au plus haut», a apprécié son entraîneur, Mikel Arteta. Le gamin né à Ealing, dans l'ouest de Londres, et formé dans la prestigieuse Hale End Academy d'Arsenal, a perdu de sa superbe durant la seconde moitié de saison, en partie à cause de pépins physiques.

Une blessure à un tendon d'Achille a limité son explosivité, ces derniers mois, et lui a même fait manquer cinq matches en

avril. Coïncidence ou non, son équipe n'a remporté qu'une rencontre durant cette période (contre trois défaites et un nul), avec un jeu particulièrement poussif.

### «IL ENTRAÎNE LES AUTRES»

Mais les supporters ont retrouvé le «Starboy» qu'ils adorent, contre Fulham, et une version de leur équipe bien plus emballante. «Je pense que la douleur a disparu et c'était toujours quelque chose qui limitait sa capacité à réaliser certaines actions. Aujourd'hui, il s'est senti libéré, détendu, et je pense que nous avons retrouvé le Bukayo que nous connaissons», a déclaré Arteta en conférence d'après-match. L'ailier droit pourrait fournir aux Gunners l'étincelle qui leur manquait alors qu'Arsenal peut gagner la Premier League, vingt-deux ans après le dernier titre, et atteindre une deuxième finale de Ligue des champions, vingt ans après celle perdue contre le Barça. C'est du moins l'avis de Robert Pirès, celui qui portait le N.7 d'Arsenal à l'époque. «Saka a retrouvé de la fraîcheur, des dribbles, de la percussion.

Quand on a des joueurs comme lui, capables de faire la différence, ça fait du bien pour tout le monde, car il entraîne les



autres à faire ou à tenter de faire comme lui», a résumé l'international français. «Il a été blessé assez longtemps, il revient petit à petit, mais «ce qui est sûr, c'est qu'il va débiter mardi», assure-t-il. «Combien de temps est-il capable de tenir ? Ça, on le verra». Le retour en forme de Saka tombe également à pic pour le sélectionneur de l'équipe d'Angleterre, Thomas Tuchel, avant une Coupe du monde que la sélection des Three Lions aborde parmi les favoris. L'armoire à trophées du prodige d'Arsenal est pour l'heure occupée par une seule Coupe d'Angleterre, en 2020. Il a perdu trois finales, en Coupe de la Ligue (2026) et à l'Euro (2021 et 2024). Les semaines à venir lui offrent l'opportunité de réparer cette anomalie.

NBA-CONFÉRENCE EST

## Detroit terrasse Orlando et retrouvera Cleveland en demi-finale

Les Detroit Pistons ont écrasé le Orlando Magic 116-94 dimanche dernier pour couronner une remarquable remontée en playoffs et décrocher une demi-finale de Conférence Est contre Cleveland. A domicile, les Cavaliers de Cleveland ont résisté à l'excellent départ de Toronto pour battre les Raptors 114-102 et s'offrir une victoire 4-3 dans une série où l'équipe à domicile s'est imposée à chaque rencontre.

Detroit, premier de la conférence Est au terme de la saison régulière, devient la 14<sup>e</sup> équipe dans l'histoire des play-offs à remporter une série après avoir été menée 3 victoires à 1. Paolo Banchero, l'ailier-fort vedette du Magic, a inscrit les 11 premiers points des Floridiens pour les placer en tête après six minutes de jeu (11-10) puis au terme du premier quart-temps (22-20), mais les Pistons ont rapidement remis les pendules à l'heure. Sous l'impulsion de son meneur All-Star Cade Cunningham — meilleur marqueur de son équipe avec 32 points — et de Tobias Harris (30), et malgré le danger représenté par Banchero encore auteur de 12 points dans le deuxième quart, les Pistons ont atteint la mi-temps avec une confortable avance de 11 points (60-49). Dans le troisième quart-temps, la franchise du Michigan a complètement étouffé le Magic, qui n'a inscrit que 15 points, et porté son avance à 19 points (83-64). Suffisant pour voir venir, et conserver l'avantage jusqu'au bout, face à un Magic où Banchero, auteur de 38 points, a été le



seul à surnager. «Ils nous ont poussés dans nos retranchements, a confié Cunningham. On a beaucoup grandi grâce à cette série, grâce à cette équipe». Les Pistons, qui rêvent de titre, voient

désormais les Cavaliers de Cleveland se dresser sur leur route.

### LES CAVS SE REBIFFENT

Portés par un récital du pivot Jarrett Allen, les Cavs ont balayé les Raptors pour la quatrième fois en quatre confrontations en playoffs. Cleveland a effacé un déficit initial de 10 points pour atteindre la mi-temps à 49-49, avant d'entamer le troisième quart-temps par un 9-0. Les Cavs ont dominé les Raptors 38-19 dans ce troisième quart, Allen inscrivant 14 de ses 22 points et captant 10 de ses 19 rebonds sur cette période. «Je voulais juste montrer à mes coéquipiers qu'on pouvait gagner ce match», a expliqué Allen, qui a également signé deux interceptions et trois contres. Sa domination au rebond a permis aux Cavs de remporter la bataille du rebond 60-33. Dans un match 7, «chaque possession peut signifier la fin de la saison», a ajouté Allen, «l'énergie et l'effort, c'est ce qui fait gagner un match, et si tu le fais en défense, tout se répercute en l'attaque». Donovan Mitchell, qui a ajouté 22 points pour Cleveland, s'est retrouvé catapulté au troisième rang des spectateurs après un bon spectaculaire sur une interception en début de troisième quart. Heureusement sans mal. Scottie Barnes a terminé meilleur marqueur du match avec 24 points pour les Raptors, mais l'accumulation de fautes l'a cloué sur le banc pendant de longues en deuxième mi-temps, pénalisant son équipe.

BADMINTON

DEUX PAIRES EN TÊTE DU CLASSEMENT AFRICAIN

## L'équipe nationale au Mondial en double garçons et mixte

**L**es exploits de nos badistes lors des derniers Championnats d'Afrique à Gaborone, au Botswana, leur ont permis d'occuper la 1<sup>re</sup> place au classement africain, a fait savoir l'entraîneur national, Salim Nourine. «Les points récoltés lors de ces Championnats d'Afrique, ainsi que durant les participations aux tournois internationaux leur ont permis de caracoler en tête. Ils sont 1<sup>ers</sup> en Afrique et 47<sup>es</sup> au monde. Ce n'est pas facile de se placer dans le Top 50 mondial, vu le nombre conséquent de paires classées à ce niveau. Comme plusieurs sports, dont individuel, c'est la compétition qui donne à l'athlète du rythme et de la constance. Nos badistes l'ont fait et pourront maintenant se préparer soulagés», a-t-il souligné. Juste après les Mondiaux prévus en Inde, un autre classement va être lancé.

«Il s'agira d'un autre tableau durant lequel seront comptabilisés les points pour la qualification aux Jeux olympiques 2028 de Los Angeles. Pour notre part, nous devons être présents à un maximum de tournois, qui ramèneront à chaque victoire des points. En deux ans, tout peut basculer, sachant que la course vers les Olympiades se jouera jusqu'aux derniers jours, avant la clôture de la phase qualificative», a-t-il ajouté. Pour ce qui est de l'objectif lors des Mondiaux, le coach national a estimé que la mission sera très difficile. «Nous devons être réalistes. Le niveau au Mondial est très élevé. Ce serait présomptueux de se fixer des objectifs au-delà de nos capacités. Cependant, nos badistes nous ont toujours habitués à tout donner durant chaque match.» Généralement, les échéances dont la qualification se joue au classement mondial, tout dépendra du tirage au sort, sachant que les meilleurs du classement mondial actuel seront têtes de série. Pour rendre le badminton plus plaisant et les sets moins longs, l'instance suprême de la discipline au niveau mondial a décidé d'adopter un nouveau scoring. «Il s'agira de passer

**CHAMPIONS D'AFRIQUE EN TITRE, les paires Koceila Mammeri-Youcef Sabri Medel et Koceila Mammeri-Tanina Mammeri ont assuré leur présence au Championnat du monde prévu au mois d'août en Inde.**



de 2 sets gagnant de 21 points à 15 seulement. Donc, les onze premiers points de chaque match pourront être décisifs pour gagner.

### ADOPTION D'UN NOUVEAU SCORING

De ce fait, les badistes doivent être concentrés et au top de leur forme physique et technique. Toute maladresse ou erreur de tout type aura dorénavant un effet plus rapide que d'habitude», a-t-il expliqué. Concernant le facteur blessure, Nourine a évoqué le cas de Youcef Sabri Medel. «Il souffre d'un mal musculaire vu le cumul des matches et les efforts considérables depuis le début de l'année. Je tiens à remercier le personnel

du Centre national de médecine sportive (CNMS) pour sa disponibilité. Nous espérons le récupérer le

plus vite afin qu'il soit prêt, à commencer par les Jeux méditerranéens 2026 à Tarente (Italie). Côté médical,

la Fédération suit son dossier, tout en prenant des mesures préventives afin que les autres athlètes soient à l'abri de tout type de blessure», a-t-il souligné. Avec une feuille de route tracée et appliquée à la lettre, la FABa a marqué des points, à deux ans et demi du coup d'envoi des joutes olympiques. Lors de ce grand rendez-vous du sport mondial, l'instance fédérale espère placer au moins deux athlètes en individuel, ainsi qu'une paire en double messieurs et mixte. Cela reste du domaine possible vu les répercussions positives du classement africain, ainsi que le travail d'équipe accompli par les techniciens des équipes nationales. Au sujet du financement, la Fédération exerce avec un budget loin de ses ambitions, notamment celui d'assurer une présence périodique dans les plus grandes manifestations internationales. Le sponsoring est l'un des paramètres vitaux qui continue toujours de faire défaut. A rappeler que le duo Mammeri-Medel a dépassé au classement africain le duo zambien Chongo Ezra Mulenga-Kalombo Mulenga, alors que l'autre paire algérienne, Mohamed Abderrahim Belarbi-Adel Hamek est 3<sup>e</sup> africaine. En double-mixte, Koceila et Tanina Mammeri ont devancé la paire égyptienne Adham Hatem Elgamel-Doha Hany et le duo sud-africain Caden Kakora et Amy Ackerman.

■ Adel K.

### FORMATION DES ENTRAÎNEURS

## La FABa annonce l'ouverture des candidatures

**C**onsciente que la mise à jour des connaissances doit se faire régulièrement, la Fédération algérienne de badminton (FABA) a annoncé le lancement de stages de formation spécialisée. A l'issue de ces sessions, il y aura l'obtention de diplômes d'entraîneur selon des grades précis. Il s'agit d'entraîneur 1<sup>er</sup> degré, entraîneur 2<sup>e</sup> degré et entraîneur 3<sup>e</sup> degré. La formation va se dérouler selon un programme pédagogique avec des volets théorique et pratique. Les dates du début du processus de formation ainsi que le programme en détail seront publiés incessamment après que la liste des candidats sera validée. En ce qui concerne les frais de la formation, les montants seront fixés durant la même période. Pour rappel, la FABa envisage d'organiser durant ce cycle olympique des stages chapeautés par un expert étranger. L'appel à l'expertise étrangère va être bénéfique pour les techniciens locaux pour assimiler les dernières méthodes d'entraînement d'un sport qui évolue à grande vitesse.

■ A. K.

NATATION

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE JUNIORS ET SENIORS

## Coup d'envoi aujourd'hui à Oran



**L**a piscine du complexe Miloud Hadeff sera aujourd'hui, et ce, jusqu'au 10 mai, le théâtre des Championnats d'Afrique juniors et seniors de natation. Une compétition qui verra la présence de nageurs et nageuses de 44 pays. A Oran, toutes les conditions sont réunies pour la réussite de l'événement. Pour une meilleure organisation et afin d'être attentif aux doléances des athlètes, une assemblée générale a eu lieu dimanche soir pour élire deux représentants de l'équipe nationale, filles et garçons. Les travaux se sont déroulés en présence de Benkedadra Sid Ahmed en sa qualité de membre du bureau fédéral et de Mohamed Diop, président de la Confédération africaine des sports aquatiques. Deux nageurs assumeront dorénavant la responsabilité de représenter leurs camarades. Il s'agit de Hamour Abdelhakim de l'équipe nationale garçons, et Zitouni Imene en tant que représentante de la sélection filles.

■ A. K.

TENNIS

ELLES AURONT LIEU À ALGER

## Deux compétitions internationales organisées en juin

**L**es jeunes talents de tennis auront de nouvelles occasions pour se frotter à d'autres joueurs et joueuses à l'occasion de deux tournois internationaux. La Fédération algérienne de tennis (FAT) organisera durant le mois de juin deux compétitions au Club de tennis de Bachdjarrah. Selon un communiqué de l'instance fédérale, le premier tournoi aura lieu du 21 au 24 juin. La catégorie concernée sera les CAT U14 classés dans le circuit africain. Le second tournoi va avoir lieu entre le 25 et le 28 du même mois. Les deux événements sont classés Grade 2. Pour que le niveau soit encore plus élevé, il a été décidé que chaque challenge soit précédé par une phase de qualification. Ces deux événements vont servir d'étapes intermédiaires pour préparer le championnat arabe des U14 qui se déroulera du 6 au 13



juillet prochain également au Club de tennis de Bachdjarrah. Pour lancer sur des bases solides la formation continue des jeunes, la FAT a lancé depuis des mois des académies dans treize wilayas. Chapeautée par la Direction technique

nationale, à sa tête le DTN Abdelhak Hameurlaine, cette opération a déjà permis de repérer une centaine de joueurs et joueuses. Ces prodiges vont avoir un programme qui s'étale sur un cycle olympique comme première étape. S'il y

aura continuité après l'assemblée électorale de fin de mandat, cette génération va avoir un deuxième cycle de travail pour arriver à la catégorie junior. A souligner que l'équipe nationale qui prendra part au prochain championnat arabe devra être sélectionnée durant la fin du mois de juin, avant d'entamer la dernière période précompétitive.

A souligner que la sélection nationale U14 garçons prend part depuis hier au Championnat d'Afrique par équipes qui se déroule du 4 au 9 mai. Le tennis national est représenté par Mourad Badache, Amir Hameurlaine et Abderrezak Laihem qui seront dirigés par l'entraîneur Ahmed Dhia Dali Ali. Le coup d'envoi de la compétition est prévu aujourd'hui avec les matches du premier tour.

■ A. K.

EN PRÉVISION DE LA FINALE ALLER DE LA COUPE DE LA CAF

## L'USMA en stage bloqué à Sidi Moussa



**PASSÉE L'EUPHORIE DE LA VICTOIRE en finale de la coupe d'Algérie face au CRB, l'USMA se concentre, désormais, sur son prochain rendez-vous continental.**

Il s'agit de la finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) qui l'opposera aux Egyptiens du Zamalek, le samedi 9 mai 2026 (20h) au stade du 5 Juillet. Pour préparer au mieux ce choc, les Usmistes ont prévu d'effectuer un mini-stage bloqué de trois jours au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a-t-on appris auprès du club algérois.

Ce regroupement, qui débutera demain, devrait permettre aux coéquipiers du portier Oussama Benbot de se préparer dans la discrétion totale, loin de la pression des supporters et peaufiner les derniers réglages en vue de ce big derby nord-africain. En acceptant de mettre le CTN de Sidi Moussa, fief habituel des Verts, à la disposition de la formation de Soustara, la Fédération algérienne de football (FAF) a de nouveau réaffirmé son soutien pour aider les clubs algériens à représenter dignement le football national.

Ce n'est guère une première puisque d'autres équipes de notre championnat,

à l'image du CSC, de la JSK, de l'ESS et même de l'USMA, avaient déjà bénéficié des installations du CTN de Sidi Moussa par le passé afin de préparer leurs sorties continentales.

Même la Ligue de football professionnel (LFP) a décidé de faciliter la tâche aux Rouge et Noir en acceptant leur demande de reporter la rencontre de mise à jour du championnat de Ligue 1 Mobilis (18<sup>e</sup> journée) prévue, hier, face au PAC.

### BENHAHA BOUDE L'ÉQUIPE

En attendant, les protégés de Liamine N'Diaye, après avoir bénéficié de deux jours de repos au lendemain de l'empoignade contre le CRB, ont repris le chemin de l'entraînement, dimanche après-midi, sur le terrain annexe du temple olympique. Cette séance de reprise a été, cependant, marquée par l'absence remarquée de l'entraîneur des gardiens de but, Liés Benhaha.

Une absence loin d'être anodine puisque Benhaha serait, d'après les informations en notre possession, en conflit avec la direction du club depuis la fameuse affaire de la finale de la

coupe d'Algérie où il avait été écarté de la liste des membres de la délégation usmiste ayant pris part à la cérémonie de remise des médailles des mains du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. D'où sa décision de bouder l'équipe, en dépit des tentatives des dirigeants de le faire revenir à de meilleurs sentiments.

Pour rappel, la Commission d'arbitrage de la CAF a confié la direction de la finale aller contre le Zamalek à l'arbitre mauritanien Dahane Beida qui sera assisté de l'Angolais Gilson dos Santos et du Camerounais Elvis Noupe. A la VAR, l'arbitre ghanéen Daniel Laryea sera assisté du Mauritanien Boubacar Sarr et du Kényan Meshack Medie. Quant à la seconde manche, prévue le 16 mai au stade international du Caire, elle sera dirigée par l'arbitre gabonais Pierre Ghislain Atcho qui sera assisté de ses compatriotes Boris Marlais et Amos Ndong. La gestion de la VAR sera assurée par le Tunisien Haythem Guirat, assisté de Maria Rivet et Carine Fomo.

■ Mehdi F.

## La délégation du Zamalek demain à Alger

En prévision de la finale aller de la Coupe de la CAF de football face à l'USM Alger, le club égyptien du Zamalek est attendu demain à Alger. C'est, du moins, ce qu'ont révélé, hier, plusieurs médias égyptiens qui précisent que le club devra s'installer dans un luxueux hôtel de la capitale.

Prévue samedi prochain au temple olympique du 5 Juillet, la rencontre entre le club cairote et le représentant algérien promet en tout cas une chaude empoignade. Les Rouge et Noir, vainqueurs du trophée il y a trois ans, affichent une impressionnante régularité quant à leur présence dans les épreuves continentales.

En tout cas, le Zamalek ne viendra pas à Alger pour faire du tourisme, mais pour tenter d'assurer un résultat probant qui lui permettait d'appréhender sereinement la manche retour. Mais il faut savoir que le club égyptien traverse actuellement un passage à vide, en témoigne la lourde défaite essuyée dans le cadre du championnat local en match comptant pour le

grand et mythique derby cairote face aux Tuniques rouges d'Al Ahly. En effet, le Zamalek s'est effondré, au grand dam de ses supporters pour au final s'incliner sur le score sans appel de 3 buts à 0. Une débâcle qui risque de coûter cher aux coéquipiers du milieu de terrain Mohamed Shehata, qui ont été rejoints en tête du classement par Pyramids, avec 50 points pour chaque équipe. La formation du Ahly, qui suit juste derrière avec 47 unités, guette le moindre faux-pas du duo de tête dans l'espoir de le coiffer au poteau. Le revers contre le voisin et rival du Ahly a suscité la colère des supporters qui réclament des sanctions fermes contre certains joueurs, loin d'être convaincants ces dernières semaines.

La direction du club refuse toutefois d'engager le club dans la polémique à la veille des deux rendez-vous importants contre Samouha, aujourd'hui, en championnat local, et l'USMA, samedi prochain. Le président du Zamalek, Labib, a exprimé, selon les médias locaux, son soutien indéfectible à



l'encadrement technique, soulignant sa pleine confiance quant aux capacités de ce dernier de rétablir rapidement la situation. Rappelons qu'en demi-finales de la Coupe de la CAF, la formation égyptienne s'était imposée face aux Algérois du Chabab de Belouizdad

■ Kamel Y.

## O. MARSEILLE

### Abdelli en difficulté



La situation sportive de Himad Abdelli est loin d'être satisfaisante, à un mois et demi du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026. Le milieu de terrain des Verts a enregistré une baisse drastique en matière de temps de jeu depuis son engagement avec l'Olympique de Marseille lors du mercato hivernal. En raison de ses rapports conflictuels avec le coach du club phocéen, Habib Beye, l'ancien Angevin ne joue pratiquement plus. Pis, l'Algérien est écarté de l'équipe pour le reste de la saison. Cela risque de compromettre sa présence au Mondial des Amériques, même si son nom figure sur la liste élargie de l'équipe d'Algérie que Petkovic devra envoyer à la FIFA au plus tard le 13 de ce mois. Concernant Yacine Adli qui estimait récemment avoir «fauté» en tournant le dos aux Verts, la FAF et Petkovic sont visiblement peu sensibles pour le moment à l'appel du pied du pensionnaire des Saoudiens d'Al Shabab, a-t-on appris de sources fédérales. Sa présence au Mondial ne pourra pas avoir lieu, tranche l'instance de Walid Sadi.

■ K. Y.

## CHAMPIONNATS INTER-RÉGIONS

### Les six clubs lauréats connus

Quelques encablures de la fin du championnat inter-régions de football, toutes régions confondues, le sort des équipes promues en Ligue 2 amateur est d'ores et déjà scellé. A l'issue d'un exercice footballistique 2025-2026 marqué par une grande concurrence dans les six groupes du troisième palier de la pyramide du ballon rond national, six clubs ont en effet validé leur accession après avoir puisé au fond de leurs ressources.

Dans le groupe Sud-Ouest, la Jeunesse Sportive de Taghit a signé un exploit historique en validant sa montée au palier supérieur au terme du tournoi des champions organisé à Oran. Une consécration méritée pour une équipe qui a su faire preuve de régularité tout au long de la saison. A l'Ouest, l'IRB Sidi M'hamed Ben Ali s'est imposée comme le leader incontesté de sa poule, arrachant le fameux sésame menant au palier supérieur grâce à un parcours solide et parfaitement maîtrisé. Dans le groupe Centre-Ouest, l'USM Blida renoue avec la Ligue 2 amateur après une longue éclipse de 7 années, confirmant ainsi le retour en force du club phare de la ville des Roses au passé prestigieux. Du coup,



la ville de Blida nourrit l'ambition de voir son club retrouver rapidement l'élite. Dans le groupe Centre-Est, la Jeunesse Sportive d'Azazza a été sacrée au terme d'un duel amplement disputé avec son homologue de la JSM Béjaïa, illustrant le niveau relevé de cette poule. A l'Est, la JSM Skikda a réussi une remarquable remontée lors de la phase retour pour s'adjuger la première place et valider son accession. Les «V» noirs

ont réussi à remonter admirablement la pente après une phase aller peu convaincante. Le recrutement hivernal et l'engagement des dirigeants ont permis de redresser la barre. Enfin, dans le groupe Sud-Est, l'IRB Nezla, club implanté dans la wilaya de Touggourt, a créé une grande surprise en s'emparant du billet pour la montée à l'issue d'une saison qualifiée d'exceptionnelle.

Concernant les distinctions officielles, la Ligue Inter-régions (LIRF), qui avait déjà remis le trophée de champion à la JS Taghit le mois dernier, poursuivra son programme de distinctions pour les lauréats. L'USM Blida recevra ainsi son trophée le 8 mai prochain au stade Mustapha Tchaker, en marge de la rencontre face à l'Olympique Oued Fodda (29<sup>e</sup> journée). Le 15 mai, ce sera au tour de l'IRB Sidi M'hamed Ben Ali d'être honoré au stade Belkadi Abdelkader de Mazouna, à l'occasion de son match contre l'IRB El Kerma. Les autres clubs promus recevront leur trophée selon un calendrier établi par la Ligue, mettant ainsi un terme à une saison très disputée.

■ K. Y.

## FUTSAL

### Lancement de la formation fédérale des entraîneurs

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a lancé une nouvelle session de formation fédérale dédiée aux entraîneurs de futsal pour l'exercice 2026, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

Le programme du stage s'articule autour de deux modules : le premier aura lieu du 10

au 14 mai au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa). Le deuxième module se déroulera du 14 au 18 juin au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa) ou au Centre technique régional de Tlemcen, souligne la FAF. Les 25 candidats concernés par cette session sont invités à s'ac-

quitter des frais de participation, fixés à 40.000 DA, à verser sur le compte de la Fédération algérienne de football.

L'Algérie compte quelque 70 clubs de futsal, qui évoluent dans les trois divisions, dont 42 en Nationale 1, répartis sur 7 groupes (Centre-Est, Centre-Ouest, Sud-Est, Centre et Ouest), rappelle-t-on.

## ATTAF REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE SON HOMOLOGUE IRANIEN

### Examen des derniers développements dans la région du Golfe



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique de son homologue iranien, Abbas Araghchi, a indiqué un communiqué du ministère. «Au cours de cet échange, le ministre iranien des Affaires étrangères a passé en revue les derniers développements liés aux efforts et démarches visant à relancer le processus de négociations diplomatiques, en vue de mettre un terme définitif à l'escalade militaire dans la région du Golfe», précise le communiqué.

De son côté, le ministre d'Etat «a réitéré la ferme conviction de l'Algérie quant à la nécessité de consentir tous les efforts possibles pour parvenir à une solution diplomatique à ce conflit ayant impacté l'ensemble de la région», ajoute la même source. Il a également souhaité que le cessez-le-feu en vigueur soit consolidé et renforcé, en prélude à l'établissement des fondements d'un processus politique à même de réunir les conditions nécessaires à une paix durable et pérenne dans toute la région, conclut le communiqué.

## JEUNESSE

### Hidaoui appelle à accélérer la concrétisation des projets



Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a insisté, hier à Alger, sur la nécessité d'accélérer la cadence de mise en œuvre des projets destinés aux jeunes et de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation continue, indique un communiqué du ministère.

Hidaoui a présidé une réunion avec des cadres de l'administration centrale du ministère de la Jeunesse, consacrée à «l'examen de l'état d'avancement des missions confiées à plusieurs cadres et directions centrales, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des programmes et projets du secteur» et à «la coordination des efforts pour atteindre les objectifs du plan d'action du ministère pour le reste de l'année en cours», précise le communiqué. Lors de cette réunion, le ministre a souligné «l'importance de l'action participative et de la complémentarité entre les directions pour obtenir de meilleurs résultats», insistant sur «la nécessité d'accélérer la cadence de mise en œuvre des projets destinés aux jeunes et de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation continue».

## HADJ

### Toutes les conditions réunies pour accueillir les pèlerins algériens

Toutes les conditions ont été réunies pour accueillir les premiers groupes de pèlerins algériens à l'aéroport de Djeddah, a assuré le chef du Centre de La Mecque de la mission algérienne du hadj, Youcef Baroud. Lors d'une rencontre avec les chefs de délégation et des bureaux de services de terrain du Centre de la mission à La Mecque, Baroud a précisé que «tous les indicateurs du travail intensif mené sur le terrain par les membres de la mission confirment que tout est fin prêt pour accueillir les pèlerins algériens qui arriveront progressivement à partir de cet après-midi». Un total de 68 vols de pèlerins devra atterrir à l'aéroport de Djeddah et 73 autres à Médine, le dernier vol étant programmé pour le 21 mai. Dans ce cadre, Baroud fait savoir que 53 hôtels ont été mobilisés, dont 21 destinés à l'hébergement des pèlerins relevant de l'Office national du pèlerinage et de la omra, le reste étant réservé aux pèlerins voyageant par le biais des agences de tourisme.

■ R. N.

## PRISE EN CHARGE DES BLESSÉS ALGÉRIENS DE L'ACCIDENT DE LA ROUTE EN TUNISIE

# Ghrieb remercie au nom du président Tebboune les autorités tunisiennes

LE PREMIER MINISTRE, SIFI GHRIEB, a eu, hier, un entretien téléphonique avec la cheffe du gouvernement de la République de Tunisie, Sarra Zaafrani Zanzri, selon un communiqué des services du Premier ministre.



Au cours de cet entretien, «le Premier ministre a exprimé, au nom du président de la République, ses vifs remerciements aux autorités tunisiennes pour la rapidité de leur intervention et la prise en charge des blessés suite à l'accident de la route survenu vendredi 1<sup>er</sup> mai 2026 au matin, après le dérapage d'un autocar touristique algérien dans la région de Majaz Al-Bab en République tunisienne». Ghrieb a également exprimé «sa profonde reconnaissance à la cheffe du gouvernement tunisien pour la réactivité des autorités tunisiennes et leur coopération ayant facilité l'évacuation des victimes de cet accident dans les meilleures conditions, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

Dans le même contexte, le Premier ministre a chargé son homologue tuni-

sienne de transmettre les salutations du président de la République ainsi que ses sincères remerciements au président de la République de Tunisie, Kaïs Saïed, pour l'attention et la coopération manifestées par les autorités tunisiennes face à cet accident, ce qui reflète la profondeur des liens de fraternité et de solidarité unissant les deux pays et les deux peuples.

De son côté, la cheffe du gouvernement tunisien a affirmé que «les efforts déployés par les autorités tunisiennes en coordination avec leurs homologues algériennes pour la prise en charge et l'évacuation des blessés découlent du devoir de solidarité imposé par les relations fraternelles solides unissant les deux peuples». Elle a également transmis au Premier ministre «les salutations fraternelles du président de la République de Tunisie, Kaïs Saïed, au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que sa volonté de poursuivre le

travail conjoint en vue de développer les relations bilatérales, promouvoir le partenariat et renforcer la solidarité entre les deux pays», selon le communiqué. Pour rappel, le chef de l'Etat avait remercié, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, dimanche dernier, les autorités sanitaires tunisiennes pour leur intervention et leur coopération suite au dérapage d'un bus algérien en Tunisie. A ce propos, le président de la République a adressé ses remerciements à la famille du secteur de la santé pour les efforts déployés dans la prise en charge des blessés de l'accident de bus algérien survenu en Tunisie, lesquels ont été rapidement secourus et transférés dans les meilleures conditions vers les hôpitaux d'Annaba et d'El Tarf. Il a également «remercié les autorités sanitaires tunisiennes pour leur intervention et leur coopération».

■ M. B./APS

## LEÏLA ASLAOUI REÇOIT LE PRÉSIDENT DE LA COUR SUPRÊME DE NAMIBIE

### Approfondir les liens de coopération et d'échange d'expertises

La présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, a reçu, hier, au siège de la Cour, le président de la Cour suprême de la République de Namibie, Peter Shivute, avec lequel elle a évoqué les perspectives de renforcement des liens de coopération et d'échange d'expertises entre les deux institutions. Cette rencontre, tenue à la veille de la troisième conférence internationale de la Cour constitutionnelle sur «le rôle du contrôle de constitutionnalité dans la protection



des droits et des libertés en Algérie et dans les systèmes comparés», en présence de membres de la Cour constitutionnelle, a été «l'occasion de pros-

pecter les perspectives d'approfondissement des liens de coopération et d'échange d'expertises entre les deux institutions, dans le cadre d'une

vision commune visant à renforcer le système de justice constitutionnelle, à consolider l'Etat de droit, et à ancrer le contrôle de constitutionnalité en tant que rempart solide pour la protection des droits et des libertés». Cette visite a également permis au président de la Cour suprême de Namibie de découvrir les différentes structures et espaces de la Cour constitutionnelle, notamment la salle d'audience, la salle des délibérations, la bibliothèque et l'espace muséal.

## PÉTROLE

### Le Brent à 112,20 dollars le baril

Les cours du pétrole grimpaient nettement, à la mi-séance d'hier sur les marchés européens, le brut consolidant ses gains de la semaine dernière. Le prix du baril de Brent, référence européenne, prenait 3,73% à 112,20 dollars alors que celui du West Texas Intermediate, référence américaine, 3,64% à 105,65 dollars



La Météo du  
Mardi 5 Mai 2026

■ Alger 18° ■ Annaba 28° ■ Constantine 26° ■ Oran 25° ■ Ouargla 39° ■ Tamanrasset 41° ■ Tindouf 36° ■ Illizi 39°



Fadjr ..... 4.12  
Dohr ..... 12.45  
Assar ..... 16.32  
Maghreb ..... 19.43  
Ichaâ ..... 21.13



|      | ACHAT     | VENTE     |
|------|-----------|-----------|
| 1 \$ | 132,49 DA | 132,51 DA |
| 1 €  | 154,79 DA | 154,83 DA |

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23